

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

ENQUÊTE SUR LE MAGNÉTISME

II

L'eau magnétisée

En sortant, l'autre jour, de chez Mme Boivin, nous nous sommes fait à nous mêmes une objection :

— Qui sait, nous sommes-nous demandé, si les malades qui se disent guéris ne sont pas tout bonnement de braves gens qui s'auto-suggestionnent ?

Et nous nous sommes promis, pour répondre à cette question, de rechercher si le magnétisme ne produisait pas ses effets sur des corps inertes — sur l'eau notamment.

J'ai tenté quelques expériences.

J'ai prié Mme Boivin de puiser à sa pompe deux bouteilles d'eau, de boucher l'une immédiatement et « d'enfluer » l'autre.

Muni de ces deux bouteilles, je m'en revins chez moi.

Je goûtai les deux échantillons d'eau, l'un après l'autre. Le premier, l'échantillon d'eau ordinaire, donnait au palais une sensation particulière de crudité. Le second, au contraire, une sensation légèrement veloutée, et comme huileuse. La différence me parut très sensible.

Mais je ne m'en fai point à ma seule appréciation. Elle eût pu paraître complaisante, ou, tout au moins, inconsciemment partielle. On croit si facilement ce qu'on désire, a dit La Rochefoucauld.

J'invitai d'autres personnes à faire la même comparaison, sans leur dire au préalable, bien

entendu, la préparation qu'avait subie l'un des deux liquides.

Il n'y avait pas d'autosuggestion à craindre dans ces conditions.

Le résultat de l'expérience fut identique à celui que j'avais obtenu moi-même.

L'eau magnétisée donna une sensation très caractéristique de douceur, d'onctuosité, que ne donna pas l'eau pure.

On pourrait me dire que peut-être l'un des deux échantillons était à une température plus haute que l'autre, et que la sensation ressentie d'une eau *huileuse*, était peut-être tout simplement une impression plus ou moins déformée de tiédeur.

J'avais prévu l'objection. J'avais pris soin de mettre les deux échantillons à la même température.

Pour plus de sûreté, d'ailleurs, je complétais l'expérience par le *goût*, d'une expérience par le *toucher*.

Je versai sur mes mains d'abord, sur les mains d'un tiers ensuite, et tour à tour, le contenu des deux flacons.

L'eau magnétisée donna, cette fois encore, une sensation particulière, moins âpre, plus *huileuse* — je répète le mot, car c'est celui dont se servirent mes expérimentateurs improvisés — que l'eau de la pompe restée intacte.

Chacun peut refaire l'opération. Elle est facile à effectuer, même en voyage.

Mais je me rends très bien compte de ce que le seul contrôle de nos sens peut avoir de défectueux.

J'ai poussé plus avant mes observations.

J'ai pesé l'eau magnétisée et l'eau simple. A volume égal, j'ai constaté une différence de poids. L'eau enfluidée m'a paru moins lourde. Mais je ne donne pas cette observation comme définitive. Je n'avais pas sous la main des balances de précision.

J'ai, enfin, fait l'expérience que voici. J'ai mis, dans deux récipients d'égale forme, une quantité égale d'eau pure et d'eau magnétisée, et j'ai placé dans chacun des deux récipients un morceau de sucre de poids égal, de volume égal, de forme égale.

Le sucre, dans l'eau magnétisée, a fondu plus vite que dans l'eau pure.

Peut être quelques-uns de nos lecteurs se rappellent-ils que, jadis, j'ai fait, sur l'indication d'un magnétiseur bien connu dans les faubourgs, le père Jourdain, 37, rue Doudeauville, une expérience analogue, mais contraire.

J'avais mis dans deux récipients différents, remplis tous deux d'eau pure, un morceau de sucre ordinaire et un morceau de sucre magnétisé.

Le sucre magnétisé avait fondu beaucoup moins rapidement que l'autre.

Du rapprochement de ces deux résultats, il s'ensuivrait donc que l'eau magnétisée a, sur le sucre, une action plus désagrégeante que l'eau ordinaire, et que, par contre, le sucre magnétisé offre à l'action désagrégeante de l'eau ordinaire une résistance plus grande que le sucre magnétisé.

Quoi qu'il en soit, il me paraît ressortir de l'ensemble de ces expériences sommaires, une suffisante démonstration que tout n'est pas illusion dans les phénomènes du magnétisme et que le « fluide » émané des magnétiseurs a bien une réalité physique.

Il résulte encore des menus faits que nous venons de constater que le fluide peut être *emmagasiné*, qu'il peut agir *à distance*.

Ces constatations sont peu de chose, en apparence. Les magnétiseurs diplômés, s'ils nous lisent, en souriront peut être. Nous ne leur apprenons rien! Ils savent tout cela depuis longtemps?... Nous enfonçons, comme dit l'autre, des portes ouvertes!

Laissons dire. Continuons notre petit bonhomme de chemin. Si, sans nous en douter, nous suivons les routes battues, ne nous en faisons pas de chagrin, nous aurons peut-être la chance, au moment où nous y penserons le moins, de faire des découvertes intéressantes. L'électricité était connue des anciens; c'est tout de même Galvani seulement qui, en la redécouvrant, a permis de réaliser la série des applications pratiques qui resteront comme les inventions les plus glorieuses du génie humain dans le siècle qui vient de finir.

GASTON MERY.

Lettres sur Campitello

Sixième lettre à mon ami S. D. F.

MON CHER AMI,

Je comptais vous faire une agréable surprise; j'avais fixé, du moins je le croyais, dans une série de dix-huit clichés, la topographie du lieu des apparitions; il vous eût été plus facile de suivre ces récits auxquels vous prenez tant d'intérêt.

Ma déception a été grande; rien n'est venu; mais je ne me décourage pas pour si peu; de votre côté vous en serez quitte pour attendre un peu plus.

Je vous ai entretenu dans ma dernière lettre des visions d'Ursule Arrighi; je vais vous parler aujourd'hui de Marie Lorenzi. Le contraste est des plus frappants. D'une nature douce et bonne mais quelque peu primitive, elle fait penser aux pauvres d'esprit dont parle l'Évangile; et s'il est vrai que les apparitions de Campitello aient entr'ouvert, aux yeux de plusieurs, un coin de l'au-delà, elle est assurément du nombre des rares privilégiées à qui le royaume de Dieu appartient dès ici-bas.

Jetez les yeux sur le groupe que je vous ai envoyé dernièrement (1). Elle est debout au premier plan, à côté de la sœur de Lellena; de la main droite elle tient son chapelet; elle prie; c'est peu dire, elle est dans un profond recueillement.

Dans tout le groupe je ne vois guère que Lellena qui puisse lui être comparée. Il y a dans l'attitude extérieure de l'une et de l'autre quelque chose qui n'est déjà plus de la terre.

Les nombreuses visions qu'elles ont eues ont produit en elles cette transformation extérieure qui frappe à première vue.

(1) Voir numéro du 15 novembre, page 427.

Marie Lorenzi a dépassé la soixantaine. Originnaire de Pentà-Aquatella, canton de Campile, elle s'est mariée à Campitello avec Joseph Lorenzi; elle n'a point d'enfants.

Ses visions remontent au mois d'août 1899. Elle récitait pieusement son chapelet lorsque tout à coup elle tombe à la renverse; elle se remet sur ses genoux; les yeux sont fermés, les mains se dirigent du côté où elle croit voir l'apparition; le geste est tantôt suppliant tantôt il exprime le contentement et la joie.

La voilà qui se met en marche, elle s'approche de la croix, elle prend la croix de la main droite (1), et toujours sur ses genoux, tenant sa robe de l'autre main, de manière que les chairs nues portent sur le sol, elle s'avance plutôt qu'elle ne se traîne, sans souci des inégalités du terrain, des aspérités de la route, des cailloux qui en plus d'un endroit jonchent le sol.

Ses forces sont décuplées dans l'extase; les assistants qui essayent de faire le *strascinelle* à sa suite, s'avouent vaincus par la douleur et les meurtrissures qu'impriment dans les chairs vives les menues pierres et les ronces du chemin, lorsque déplaçant alternativement les genoux, dans cette marche pénible, ils pèsent sur ces arêtes vives, sur ces pointes acérées, de tout le poids de leur corps.

Ce n'est pourtant pas la bonne volonté qui fait défaut: Angèle B... a commencé bravement, dans l'espoir que cet exercice de pénitence lui méritera la faveur de voir la Vierge. Elle s'est traînée ainsi sur un parcours de huit ou dix mètres, écartant de ci de là les obstacles gênants qui se trouvent à portée de sa main, laissant traîner sa robe à dessein pour protéger les genoux et rendre la douleur moins vive; mais, même ainsi, elle ne peut tenir et s'arrête.

Bruschini P... a été plus persévérant; c'est un solide garçon de dix sept ans, mais ses genoux sont en sang, toute la peau est partie; il gardera les plaies pendant plusieurs jours.

La vieille Marie, si chétive en apparence, si chancelante à l'état normal, accomplit cet exercice pénible avec la plus grande aisance. L'expression de son visage reste calme et sereine, aucun indice de douleur, même passagère; pas de plaies, aucune meurtrissure, et ce qui surprend davantage encore, c'est de la voir, dans cette attitude gênée, marcher en soutenant d'une seule main une croix aussi lourde.

Le facteur de Leuto, que vous voyez assis sur le rocher au dessus de Marie Lorenzi, M. le receveur des postes qui se trouve placé tout à côté du châtaignier de l'apparition, un chapeau de paille sur la tête, ont essayé de faire le même trajet qu'elle, sur les

genoux, en portant la croix avec les deux mains; ils n'ont pu réussir.

L'année dernière à pareille époque, Marie Lorenzi se trouvait près d'Angèle B., à côté de la grotte, un peu au-dessus de l'esplanade où se trouve la croix. Elle récitait son chapelet; elle tombe tout d'une pièce et dans sa chute sa tête heurte contre un rocher. Un bruit sec se fait entendre, tel qu'il résulte du choc de deux corps durs dont l'un vient vivement à la rencontre de l'autre.

Angèle tout effrayée se retourne. Cette femme est morte, pensait-elle; elle s'est tuée sur le coup; tout au moins la blessure est béante et le sang doit couler en abondance.

Toute tremblante d'émotion, elle veut lui venir en aide. « Ne la touchez pas, lui dit-on; n'ayez aucune crainte; elle ne s'est fait aucun mal. »

Angèle n'en croit rien; pour un peu elle accuserait de dureté ceux qui lui parlent ainsi; néanmoins elle reste frappée de l'accent de conviction qui accompagne leurs paroles, elle se sent en présence de gens déjà familiarisés avec des accidents de ce genre et, de fait, la bonne vieille ne tarde pas à se lever, elle allonge les bras, les écarte, les laisse tomber, les relève encore, se dirige vers la croix les yeux fermés, prend part à la procession et lorsqu'enfin elle revient à elle, Angèle peut constater qu'elle n'a ni plaie ni bosse.

L'immunité dont elle paraît jouir dans cet état singulier ne s'est pas démentie un seul instant; elle est commune du reste à tous les voyants, et c'est ce qui a produit dans le public qui fréquente le terrain des apparitions cette insensibilité, cette indifférence à l'endroit des dangers les plus variés que peuvent courir les visionnaires pendant l'extase.

Au commencement il n'en était pas ainsi, pour Marie Lorenzi surtout, qui semble bien n'avoir qu'un reste de vie toujours prêt à s'échapper; on craignait de la voir périr un jour ou l'autre des suites de quelque chute malheureuse.

Le mari va jusqu'à lui défendre de se rendre au champ des apparitions; la bonne vieille se résigne, bien qu'à contre-cœur; elle obéit mais non sans boudier quelque peu; la nuit venue, elle se retire dans la chambre voisine de celle qu'occupait son mari, elle se couche.

Mais bientôt elle se lève, tombe à genoux, son visage est inondé de larmes, elle appelle son mari, il vient; il l'exhorte à se remettre au lit. Marie pleure à chaudes larmes et s'étonne de ce que son époux ne pleure pas comme elle à la vue de Notre-Seigneur tout couvert de plaies qu'elle croit avoir devant les yeux.

(1) 14 octobre 1900

Joseph Lorenzi ne voit rien, mais cette scène l'émeut ; il n'ose pas maintenir sa défense, et, toutefois, il craint s'il la retire de s'exposer à voir celle qui depuis si longtemps partage sa joie et ses peines, succomber un jour ou l'autre victime de son imprudence.

Il en a parlé à M. le curé ; celui-ci croit devoir intervenir, et il exhorte Marie Lorenzi à demander avec instance à la Vierge de ne plus permettre qu'elle tombe évanouie dès que l'apparition se manifeste.

Marie se laisse persuader et à la première vision elle fait la demande qui lui a été conseillée.

Sa demande est exaucée, mais la vision disparaît aussitôt pour ne plus reparaitre.

Marie Lorenzi en est toute désolée ; elle redouble ses prières et ses mortifications, elle multiplie le strascinelle, elle retire la malencontreuse demande qu'on lui a fait faire. Que lui importe la vie pourvu qu'elle revoie encore celle dont la présence lui fait oublier toutes les peines présentes et remplit son cœur d'une joie ineffable.

De nouveau la vision se manifeste à elle. Marie ne s'inquiète plus de ce qui pourrait lui arriver de fâcheux, pendant l'extase. Son mari et les habitants de Campitello ont déposé toute crainte.

A la voir si vaillante dans l'accomplissement de ces exercices de pénitence, si vigoureuse lorsque, d'une seule main, elle porte la croix, si alerte pendant les processions qui se déroulent, des heures durant, à travers des sentiers abruptes, on ne peut se défendre de cette impression qu'une force surhumaine l'enveloppe, la pénètre et lui fait accomplir des actes humainement inexplicables.

Je vous avais promis, en terminant ma dernière lettre, de vous décrire une de ces processions particulièrement accidentée et qui tient du prodige.

Elle a eu lieu le 4 juin 1900, lundi de la Pentecôte. C'est Marie Lorenzi qui la dirige.

Si vous avez suivi les journaux, vous avez dû voir que les pluies torrentielles qui n'ont cessé de tomber depuis le samedi soir firent déborder les rivières et amenèrent l'inondation des fertiles plaines de la Casinca et de la Marana, au point que le grand pèlerinage de la Canonica, qui devait être présidé par Mgr l'Evêque d'Ajaccio, ne put avoir lieu de toute la semaine et fut renvoyé au dimanche suivant.

Je vais laisser la parole à mon excellent ami M le receveur Arrighi, à l'obligeance de qui je dois des renseignements précieux puisés aux meilleures sources.

Par deux fois, sur ma demande, il a interrogé les principaux acteurs et témoins ; tous ont confirmé leur premier récit.

La date est certaine, il peut en parler en toute connaissance de cause.

« Ma femme, dit-il, devait partir pour Pise le dimanche 3 juin ; elle ne put quitter Campitello, par suite du mauvais temps, que le lundi matin 4 juin.

« Je l'accompagnai donc jusqu'au hameau de Progliolo où se trouvait un cabriolet.

« Arrivés au torrent qu'on traverse ordinairement au lieu dit *Molinaccio*, nous dûmes revenir sur nos pas et passer par Bagnolo où il y a un pont.

« Il eût même été difficile à un cavalier de traverser en ce moment la rivière.

« Le 4, vers une heure après-midi, nous vîmes monter la procession ; elle s'arrêta un moment à la chapelle Saint-Roch.

« Les notes que vous allez lire m'ont été fournies par l'ex-facteur Dionisi et les autres témoins dont vous trouverez les noms plus loin.

« Tous sont prêts à les confirmer même sous la foi du serment s'il était nécessaire.

VISION DE MARIE LORENZI DU 4 JUIN 1900.

« Une quarantaine de personnes se trouvent au champ des apparitions. On prie. Marie Lorenzi reste un bon moment en extase au pied de la grande croix.

« Elle se lève, prend la croix et se met en marche suivie par tous les autres. La procession continue pour ne s'arrêter qu'à la chapelle Saint-Roch contre la porte de laquelle Marie appuie la croix. On récite un chapelet ; pendant ce temps Marie a toujours les bras tendus vers la croix.

« La procession repart, s'arrête un moment devant l'église paroissiale et reprend jusqu'à *Bagnolo* où elle fait halte à la chapelle de l'Immaculée Conception. On récite encore le Saint-Rosaire, on chante les litanies et l'*Ave maris stella*, puis on prend la grande route qui mène au hameau de Progliolo, afin de rentrer au champ sans revenir par *Bagnolo*.

« Un obstacle se présente : c'est le torrent *Molinaccio*, démesurément grossi par les pluies de la veille ; il indique qu'il faut revenir par *Bagnolo*, ce que tout le monde voudrait faire.

« Marie, les yeux sur la croix et les bras tendus dans cette direction, insiste, et par des gestes elle fait comprendre qu'il faut continuer. La plupart obéissent : Un jeune homme, Pierre-Félix Graziani, le frère d'Angèle-Marie Sammarcelli, passe le premier avec la croix.

« Il est à Ajaccio depuis le mois de novembre dernier ; il y fait son service militaire dans le 13^e de forteresse.

« Marie qui n'a pas quitté la position ci-dessus indiquée, suit sans aucun souci de l'eau qui lui couvre les genoux, arrive à l'autre bord sans que ses habits portent la moindre trace d'humidité, prend la croix sur le haut de laquelle elle tient les yeux fixés, se met à genoux, une main levée dans la direction du torrent, et reste ainsi jusqu'à ce que tout le monde l'ait traversé. Tous suivent, jusqu'à des enfants de huit ans, et personne n'est mouillé.

« On fait une nouvelle halte à la chapelle Saint-Roch et puis on arrive au lieu des apparitions.

« Marie s'arrête avec la croix qu'elle appuie contre la terre.

« Tout le monde s'agenouille et vient embrasser la

croix, que Marie remet à sa place ordinaire. On récite de nouveau le chapelet, puis chacun se retire.

« Marie qu'on interroge et dont tout le monde a pu examiner les habits, n'a aucun souvenir du chemin qu'elle a fait et est toute surprise en apprenant qu'elle a traversé le torrent au lieu dit *Molinaccio*.

« Ont traversé le torrent à la suite de Marie Lorenzi, sans se mouiller, entre autres personnes :

« 1° Dionisi Charles, facteur en retraite.

« 2° Louise, sa femme.

« 3° Sa fille Françoise, âgée de treize ans.

« 4° Pauline-Félicité Graziani, épouse de M. Félix, Graziani.

« 5° Sa fille Mlle Antoinette Graziani; elles figurent l'une et l'autre dans le groupe où se trouvent les trois filles de M. Arrighi : Ursule, Dona-Maria et Amélie.

« 6° Thérèse de Prunelli, mariée à Campitello.

« 7° Anne-Marie Susini.

« 8° Sa sœur Marie, la veuve du facteur qu'une vache tua l'an dernier d'un coup de corne à Casa-torre.

« 9° Dona-Maria Arrighi, âgée de neuf ans.

« 10° Lillo Bagnoli, âgé de douze ans, etc., etc...

« Sur votre demande j'ai de nouveau interrogé, touchant le 4 juin, les témoins ci-dessus; tous affirment avoir traversé le torrent et ne s'être nullement mouillés. » (Lettre du 18 décembre 1900.)

Il serait peut-être bon de nous résumer et d'arrêter ici la première partie de ce travail. Peut-être aussi aimeriez-vous tenir en main le fil conducteur qui me guide. Prenez patience, je vous prie, et souffrez que je vous quitte pour le moment, car véritablement l'heure est trop avancée.

A vous de cœur.

S. Th. L.

LES GRANDS VISIONNAIRES

Justin Kerner.

Strauss — l'auteur de la *Vie de Jésus* que l'on sait — où, avec une froide critique et une brutalité inouïe, il bouleversa brusquement tout le caractère mystique et religieux des *Évangiles* — a beau s'en défendre plus tard, il a été tenté par l'inconnu, il a été ébloui par les problèmes de l'au-delà. Et il était alors, à un tel point, attiré vers les mystères de la vie intérieure, qu'il consultait parfois jusqu'à des somnambules populaires. Car, bien avant d'échouer sur les plages arides du matérialisme, il avait voulu connaître et interroger le grand docteur, visionnaire et poète Justin Kerner et la *Voyante de Prevorst*, dont Kerner avait établi les cas extraordinaires, et il s'était mis en route pour constater, par lui-même, les merveilles dont on l'avait entretenu à ce sujet. C'est, tenté par cet idéal, qu'il se dirigeait un jour, loin des bruits de l'Université de Tubingue, vers la paix et la tranquillité de la petite ville de Weinsberg; où demeurerait la voyante, pour constater, sur place, les phéno-

mènes du somnambulisme et les réalités de l'invisible.

« Ce fût, dit-il, un instant solennel, l'instant où je me séparai de mon père qui se rendait à la foire de Francfort et qui m'avait accompagné jusqu'à Heilbronn, à une lieue de ma destination. J'étais à la veille d'être initié aux choses les plus mystérieuses et les plus terribles, de nouer, avec le monde invisible, des relations auxquelles j'avais jusqu'ici vainement aspiré de toutes les forces de mon âme. »

Ainsi, l'homme qui attirait Strauss et tant d'autres, à cette époque, de tous les coins de l'Allemagne, était le bon docteur Justinus Kerner, poète mélancolique et douloureux, autant que visionnaire troublant.

Sa vie est des plus simples et des plus sympathiques.

Il descendait d'une famille originaire de Carinthie, qui avait émigré dans le Wurtemberg, à l'époque de la Réforme, et il naquit à Ludwisbourg, le 18 septembre 1786. Pendant son enfance, il habita Ludwisbourg, puis Maulbraun, et c'est dans cette dernière localité, solitaire et mélancolique, que, jeune homme déjà, il contracta le goût de la rêverie mystique dont il ne devait plus se départir jusqu'à sa mort.

Il y avait là un vieux monastère où il demeurait des heures entières, hypnotisé pour ainsi dire par les vitraux peints qui en ornaient les fenêtres gothiques, et dont les lueurs idéales lui semblaient être le rayonnement d'un monde supérieur. Le soir surtout, quand il y pénétrait, extasié, aux rayons nacrés de la lune, il évoquait, avec tant de désir, les vieux moines qui dormaient sous les dalles, qu'il lui arrivait parfois de les voir surgir, longue théorie fantomatique, devant ses yeux fascinés. Il eut même l'idée d'étudier la transformation corporelle et spirituelle d'un de ceux-là couché à l'angle du monastère, dans son tombeau, et son enthousiasme était tel qu'il croyait que l'esprit du trépassé ne résisterait pas pour lui répondre à la magie de la poésie. Il avait, en effet, de la poésie la même idée que les Arabes, qui l'appellent la magie permise.

Mais ces envolées vers les choses mystiques ne l'empêchaient pas d'étudier, et d'une façon très complète, les sciences naturelles, si bien qu'il fut armé pour l'avenir, plus qu'un autre peut-être, pour la solution des problèmes où, surtout, le mystère était en jeu.

C'est qu'il y a également du mystère dans sa destinée. Il avait été entendu qu'il irait finir ses études à l'université de Tubingue, mais il ne savait pas, au juste, où diriger son esprit. Il partit, à pied, indécis et perplexe. Avant d'entrer dans la ville, fatigué, il s'endormit sur un banc. A son réveil, un souffle d'orage jeta à ses pieds un morceau de papier qui semblait venir, en droite ligne, d'une des fenêtres de

l'hôpital des pauvres de la ville. C'était une ordonnance médicale avec la signature du docteur Ulhaud, l'oncle du grand poète de ce nom. « L'ordonnance qu'un souffle mystérieux a poussé dans ma main, pensa-t-il, m'indique la carrière précise que je dois choisir : je suis fait pour être médecin. »

Et il fut, en effet, ce qu'il avait rêvé d'être alors, un grand médecin, doublé d'un grand poète.

Cependant, il n'avait pas encore atteint à la compréhension intime des choses, et c'est l'amour qui devait lui en donner la clef. Ici encore, la destinée le pousse, la fatalité est dans son jeu. On fêtait l'anniversaire de la naissance d'Ulhaud, et toute une société d'amis joyeux avait résolu, pour la circonstance, de faire l'ascension de la *Achalm* et de visiter les ruines qui en couronnent la hauteur.

Soudain, une jeune fille, voilée de deuil, apparut aux yeux éblouis de Kerner.

Son allure mélancolique contrastait avec la fraîche parure du printemps. Kerner l'interrogea. Elle avait perdu son père depuis peu de temps, et elle pouvait lui répondre par ces vers de Goëthe : « Et les larmes que l'on verse ainsi sont douces, et elles rafraîchissent le cœur ! »

C'en était fait, et Frédérique Ehrmann — c'était le nom de la jeune fille, — devait, dès ce jour-là, être la fiancée de l'étudiant enthousiasmé.

Mais il fallut attendre longtemps, et, un soir, Kerner, avec sa nature nerveuse, eut une étrange hallucination. Il était monté sur la colline, près de la chapelle où sa bien-aimée avait l'habitude de lui apporter ses missives d'amour. Il ne trouva rien. L'orage grondait. Ses nerfs électrisés lui firent voir et entendre des choses extraordinaires. Il crut qu'il passait près d'un cimetière et qu'il entendait de la musique de danse. Les nuages mêmes tournaient dans une sarabande effrénée. « Ce sont les blancs esprits qui passent dans l'air de la nuit », pensa-t-il. Mais, entraîné dans le tourbillon, il fut projeté vers la porte du cimetière, qui s'ouvrit toute grande. Des spectres l'entourèrent. Puis, la valse redoubla d'intensité. Tout tournait : les spectres, les ifs et les pierres tombales, et cela avait l'aspect d'une noce, et il lui sembla que c'était la sienne...

Mais ce n'était qu'un rêve, car l'union enfin réalisée de Kerner et de Frédérique fut à ce point heureuse, que, suivant le mot d'un témoin, « pareille fortune est échue rarement à des mortels ».

Kerner fut médecin dans la petite ville de Weiheim, puis médecin supérieur du district de Guildorff; enfin, il vint s'établir à Weinsberg en 1819. « Très recherché, a dit un de ses admirateurs, il avait un seul défaut, celui de ressentir la maladie de chacun de ses

clients comme la sienne propre. Ses insuccès, dans sa pratique médicale, lui ôtaient le sommeil. »

C'est à Weinsberg que Kerner atteignit au summum de sa renommée. Il était, du reste, admiré et aimé de tous, car sa maison hospitalière, outre les pauvres et les déshérités qui y trouvaient un abri sûr, était constamment remplie des hommes les plus éminents de l'Autriche et de l'Allemagne.

Comme poète, il disait : « La poésie la plus haute est sans voix, comme la douleur la plus sublime ; et elle ne traverse le cœur meurtri que silencieuse et muette comme l'ombre d'un fantôme. »

Comme médecin, il portait un intérêt particulier aux malheureux atteints de maladie mentale, parce qu'il trouvait là à exercer son esprit sans cesse attiré vers les mystères et les phénomènes de l'existence.

Il recueillait les possédés ; il interrogeait les voyants ; et, enfin, après l'avoir hébergée, soignée et observée pendant trois ans, il écrivit la vie étrange et extraordinaire de Frédérique Hauffe, connue dans l'histoire des sciences occultes sous le nom de la *Voyante de Prévost*.

« Elle avait dans les yeux, dit Kerner, une lueur étrange, spirituelle, faite pour frapper ceux-là même qui ne la voyaient que peu d'instants, et, à tous les points de vue, elle était plus esprit que femme. Tient-on absolument à la comparer à un être humain ? Qu'on se figure l'instant de la mort devenu un état durable ; un être suspendu, retenu, par un lien mystérieux, entre la vie et la mort, et qui est déjà beaucoup plus capable de plonger son regard en avant, dans le monde qui s'ouvre devant lui, que dans le monde qu'il laisse derrière lui. »

Elle le disait, du reste, elle-même : « Je m'apparais comme étant hors de moi-même ; je plane alors au-dessus de mon corps, et ma pensée s'exerce au-dessus de mon enveloppe mortelle. Le lien qui rattache mon esprit à mon corps se relâche de jour en jour. »

A force d'études précises et d'observations constantes, Kerner arriva à cette déduction corroborée par la science actuelle : « L'état magnétique développe dans l'être intérieur la force créatrice de la poésie et la force de voir et de guérir. »

Il faut lire dans la *Voyante de Prévost* tous les faits accumulés, toutes les souffrances, tous les élans, toutes les extases de Frédérique Hauffe, pour apprécier à sa juste valeur l'homme qui en a vu les effets et qui a voulu en déterminer les causes.

Et c'est pour cela que Kerner, qui fut un grand voyant et un grand poète, restera, aux yeux des occultistes et des chercheurs de l'au-delà, comme un grand précurseur.

EMILE MARIOTTE.

LES GRANDS ET LE MERVEILLEUX

1800-1900

Chose curieuse et qui autorise à prendre au sérieux toutes les manifestations du merveilleux si faibles ou si considérables qu'elles soient, ce sont les grands de ce monde qui ergoient le plus à l'extra-naturel.

Cela, d'ailleurs, en dehors de toute idée, de toute préférence religieuse. On peut être un chrétien pratiquant ou un athée et ajouter foi aux présages, aux talismans, aux intersignes.

Dans le siècle qui vient de finir, n'a-t-on pas vu Napoléon I^{er} témoigner une foi aveugle à son étoile, cette étoile de la gloire qu'une claire nuit d'été, le berger Giacomo lui avait montrée, là-bas, dans ce lointain Ajaccio ?

L'Impératrice Joséphine n'oublia jamais la prédiction que lui avait faite à la Martinique une vieille sybille noire : *Plus que Reine!* et dans la prison de Sainte-Pélagie, au moment où sa vie était en jeu, elle disait à ses compagnes de captivité : « Mesdames, tranquillisez-vous : je serai reine de France et je ferai de vous mes dames d'honneur ».

La reine Hortense attachait un prix énorme à la bague de mariage de sa mère avec Napoléon et quand le prince Louis, son fils, partit pour son expédition de Strasbourg, elle la lui donna comme un talisman (le mot est de la reine elle-même) qui devait le préserver de tout mal. Et l'on avouera qu'en effet, le prince s'est tiré sans trop de désavantages de cette tentative qui aurait bien pu lui coûter l'existence.

Le même Louis Bonaparte croyait à la vertu d'une lettre autographe de l'empereur qu'il portait toujours sur lui. On y lisait ces mots : « J'espère que Louis-Napoléon grandira pour se rendre digne des destinées qui l'attendent. » Il y avait peut-être là un autre sentiment que celui d'un homme en vue pour un objet presque magique, et on y découvrait aisément le simple désir de répondre aux espérances de l'empereur, mais cette persistance de Louis-Napoléon à ne jamais se séparer de cette lettre mérite d'être signalée. La correspondance de M. J. Bure, intendant de la maison du prince, nous révèle un fait qui complète le précédent. C'est la demande et le paiement à M. Paulin d'un cliché du talisman de Charlemagne.

Déjazet croyait à la vertu des médailles. Elle en affectionnait particulièrement une à laquelle elle attribuait une grande part de ses succès dramatiques.

La reine Victoria voyait arriver avec frayeur la date du 14 décembre. Ce jour-là, avec une régularité vrai-

ment prodigieuse, s'abattait, au fur et à mesure des années, quelque nouveau malheur sur la famille royale ou sur la nation.

1900 n'a pas failli à cette lugubre tradition.

Les Anglais croient à l'apparition du spectre de Marie Stuart sur une des terrasses de Windsor-Castle et disent qu'elle précède toujours la mort d'un souverain de la Grande-Bretagne. La Cour, nous ont appris les journaux, s'inquiéta ces temps derniers de ce que les gardes et les soldats du château affirmaient avoir revu le fantôme de l'infortunée reine d'Ecosse. Ce n'était pas sans raison.

Les Anglais disent aussi qu'il existe une mystérieuse corrélation entre la chute d'un des menhirs de Stonehenge et la fin des rois du Royaume-Uni.

Une de ces pierres tomba trois semaines avant la mort de Her Gracious Majesty et chacun fut convaincu que la reine approchait du terme fatal. L'événement n'a pas démenti cette crainte.

Gambetta se faisait dire la bonne aventure ; il écoutait les devins et ne dédaignait pas les tables tournantes chères à tant d'autres moins illustres que lui, certes.

S. M. Mozaffer-Eddin est convaincu qu'il ne peut lui arriver malheur tant qu'il porte une ceinture faite de pierres précieuses spéciales et composée suivant une recette qui demeure son secret.

L'empereur allemand espèrerait, nous dit-on, une semblable sécurité grâce à une bague ornée d'une pierre noire que se transmettent de père en fils les Hohenzollern.

François-Joseph, empereur d'Autriche et roi en Hongrie, est un passionné des réussites. Quand le soin du pouvoir lui en laisse le loisir, il prend ses cartes et tâche de leur arracher quelque prémonition de l'avenir. La *Militaire*, l'*Impériale*, la *Lenormand* et bien d'autres sont pour lui de vieilles connaissances.

La cour royale d'Italie est très affectée du débordement du Tibre. Chaque fois que le fleuve sort de son lit, disent les annales légendaires de la Péninsule, c'est un mauvais présage pour le pays et pour la dynastie.

Verdi avait le pressentiment de sa mort prochaine.

Etant à Royan, chez son ami, le compositeur Lafon, il lui dit au moment du départ : « Embrassons-nous, mon cher Lafon ; je ne te reverrai pas. Deux cartomanciennes ont prédit que ma mort suivrait de près celle d'une reine. Je prévois que la reine d'Angleterre va mourir. Après elle, ce sera moi ! » (1).

Enfin, que d'autres grands de ce monde ont partagé, partagent encore, la manière de voir de ces célébrités d'ordre si divers !

(1) Joinville.

Aussi serait-il peu respectueux de traiter leurs idées de superstitions.

Quand on a derrière soi Austerlitz, Iéna, ou la Défense Nationale ou des œuvres comme *Aïda*, *Rigoletto*, *Falstaff*, quand on a donné de telles preuves de la puissance de son cerveau, il est bien évident :

1° Qu'il est très difficile, presque impossible même, de voir dans cette adhésion au merveilleux une faiblesse d'esprit ;

2° Que ces directeurs de l'univers se sont fondés sur des raisons solides qui n'ont rien de commun avec celles de la bonne femme de village ;

3° Qu'il y a là, même pour ceux qui ne veulent croire ni au surnaturel divin ni au surnaturel diabolique, la confirmation éclatante de l'existence d'une force extra-humaine assurément, extra-naturelle probablement, mais en tout cas effective et fort troublante.

MAURICE LETELLIER.

PROPHÉTIES

Au seuil de ce siècle, plusieurs journaux en mal d'enquête nous ont adressé des questionnaires à l'effet de renseigner leurs lecteurs, grâce à nos prévisions, sur ce qui se passerait en ce monde durant les cent prochaines années — tout simplement.

Les écrivains ne se sont pas fait tirer l'oreille. Chacun y est allé de sa prophétie. Cela nous prépare un succès de fou rire auprès de nos arrière-neveux, si tant est qu'ils retrouvent nos prévisions dans la poussière des archives.

Nous nous amuserions bien aujourd'hui si nos ancêtres s'étaient livrés à ce petit jeu en 1801, et si nous découvriions comment fut annoncée l'œuvre du XIX^e siècle par Bonaparte, Chateaubriand, Mme de Staël, Cuvier, Fontanes, Ducis ou Colin d'Harleville, et même Lagrange ou Laplace.

Un enfant de nos écoles sait que les plus grandes découvertes du siècle expirant furent accomplies sur des domaines que ces hommes plus ou moins illustres n'avaient pas même entrevus.

Que les savants de demain trouvent moyen de capter, de discipliner à notre usage une des forces encore inconnues de la nature, comme les savants d'hier l'ont fait pour l'électricité, et les conditions de la vie humaine, l'aspect même de notre planète peuvent subir les plus imprévues transformations.

En fait de déduction, la plus claire à tirer du passé immédiat, si fécond en surprises, est précisément qu'il nous est impossible de rien discerner dans le futur. Et nous sommes obligés de renoncer à toute

divination justement parce que nous avons mis au jour cette loi qui semblerait nous livrer l'avenir, à savoir : que rien ne se crée, pas plus dans le domaine des événements que dans celui de la matière, qu'il n'est pas d'effet sans cause, que ce qui s'accomplira découle par un enchaînement mathématique de ce que nous avons vu s'accomplir.

Oui, mais avec la méthode nous est apparue la sur-humaine difficulté de son application. Car les données du moindre problème sont si prodigieusement multiples et si incommensurablement lointaines, que pour prédire le moindre des faits-divers qui rassemblera aujourd'hui la foule sur un point de nos rues, il faudrait avoir présent à la pensée tout ce qui s'est passé dans l'univers depuis le commencement du monde, et encore avec toutes les déterminantes de causalité, d'incidence et de répercussion.

A côté d'une faculté tellement inaccessible, combien ne paraît pas plus simple le rôle de la pythie antique, assise sur son trépied, entourée de vapeurs hallucinantes, et qui, de sa voix inspirée, dévoilait aux humains leurs destinées futures.

Le miracle est moins fabuleux que le réel.

À mesure que nous explorons l'univers, nous voyons en reculer les limites. Le surnaturel d'autrefois mettait moins de distance entre nos regards et notre horizon que n'en met la vérité d'aujourd'hui.

En fait de prédiction nous en revenons même à la conception antique ou à peu près. Devant l'impossibilité de déductions trop complexes, nous n'admettons plus que l'illumination passagère de la vision intérieure — non pas par une communication divine, mais par un état nerveux spécial.

Le somnambulisme, l'hypnose, au milieu de mille divagations maladroites, donnent, par éclairs, des avertissements qui surprennent. Et il n'est pas antiscientifique de croire ceci : une « voyante », c'est-à-dire un sujet endormi du sommeil magnétique et capable, par cela même, de lire dans notre pensée avec plus ou moins de clairvoyance — déduit inconsciemment, de certaines données que nous possédons et que nous ne savons pas mettre en œuvre, quelque circonstance prochaine. Elle accomplit, pour une très petite part, ce travail d'enchaînement et d'appréciation des causes que nous déclarions tout à l'heure surhumain, et qui l'est effectivement. Mais cette qualification s'appliquait à un raisonnement qui embrasserait l'univers, tandis qu'une prévision restreinte, immédiate, est parfois à la portée de notre cerveau, et, dans une mesure un peu plus étendue, à la portée d'un système nerveux que le sommeil hypnotique place dans un état d'exaltation et de concentration spécial.

Les pythonisses et les prophétesses des premiers âges n'eurent pas d'autre pouvoir magique. Elles y ajoutaient ce qu'y ajoutent les nôtres : beaucoup d'adresse, un don aigu d'observation, un peu d'obscurité dans leurs discours, pour en adapter la signification à plus d'événements, et une habile mise en scène.

La somnambule moderne possède d'ailleurs un infailible moyen de frapper ses clients. La communication de pensée, par le contact ou à distance, est un phénomène naturel qui, malgré toutes ses explications scientifiques, ne laisse pas de causer quelque impression, même sur un esprit fort. Quant une personne que vous n'avez jamais vue vous prend la main et vous dit quel âge ont vos parents qu'elle ne connaît pas, et quelles maladies ils ont eues, vous êtes porté à la croire quand elle vous annonce à quelle époque et de quelle façon ils mourront.

Et il n'est pas tout à fait improbable que le fait confirme un jour ses paroles, car, sans que vous vous en doutiez, elle prend dans vos propres inquiétudes et dans toute votre expérience, même oubliée de vous, les éléments de ses prévisions. Avec un peu plus de mémoire, de logique, et moins de causes d'illusion personnelle, vous en feriez autant. Mais elle a de plus que vous l'application formidable de son inconscient, dégagé par l'hypnose de toute autre fonction et tendu vers un seul point, et aussi tous les hasards des coïncidences fortuites, que votre crédulité ne manquera de porter à son actif.

Voilà donc à quoi se réduit notre connaissance de l'avenir. Et la science même ne peut dire ce qu'elle nous donnera demain, car il s'en faut que ses progrès s'enchaînent rigoureusement. Le champ de l'inconnu est trop vaste relativement aux pauvres petits sentiers bien étroits qu'y a déjà tracés notre intelligence. Où vont-ils au juste, ces chemins?... Qui pourra le dire?... Il faudra peut-être revenir sur nos pas dans celui que nous poursuivons le plus orgueilleusement, tandis que la route jalonnée sans confiance sur un terrain qui nous paraît ingrat, nous fera peut-être apercevoir une nouvelle face de l'infini à son premier tournant.

Il est donc sans intérêt, autrement que pour pénétrer la préoccupation dominante des artistes ou des écrivains, d'entendre M. Max Nordau supposer que le xx^e siècle verra l'abolition de la guerre, M. Camille Flammarion déclarer que la terre y « sera une province du monde comme la vie est une phase du mouvement universel », ou M. Edison annoncer que « le phonographe et le téléphone seront surpassés par les conquêtes du spectroscopie, qui nous placera en com-

munication avec les habitants de Mars, une race de beaucoup supérieure à la nôtre, dont les enseignements provoqueront notre régénération ».

Nous pourrions d'ailleurs objecter à l'illustre inventeur, que si nous nous trouvions jamais en rapport avec « une race de beaucoup supérieure à la nôtre », nous ne pourrions point profiter de sa supériorité, car nous serions dans l'impossibilité d'établir avec elle un rapport d'idées — ce que nous avons déjà tant de mal à établir sur terre, entre nous. L'abîme que créent ici bas des façons de penser différentes, entre les peuples, les castes, les religions, les sexes, nous donne une idée de l'incompréhension qui nous séparerait à jamais intellectuellement des distingués habitants de la planète Mars.

Entre toutes les réponses qu'ont arrachées à nos contemporains les enquêteurs préoccupés de faire un sort au xx^e siècle avant même qu'il ait un mois révolu, la plus philosophique — et cela n'étonnera personne — est celle de M. de Vogüé.

« Ce que fera le xx^e siècle? », dit l'éminent académicien, « Mais il fera comme ce nègre : il continuera. »

Je résiste au plaisir de citer le développement de cette boutade profonde, pour en arriver à la dernière phrase, où le compositeur d'imprimerie avait, en une coquille, renversé l'ordonnance du monde.

« Les cœurs généreux continueront à croire qu'il en peut être autrement : leur illusion bienfaisante mettra un peu de noblesse et d'espérance dans cet univers régi par des lois FLEXIBLES ».

C'était « inflexibles » que le philosophe avait écrit. Hélas ! Et c'est le mot qu'il faut lire au fronton de ce vingtième siècle qu'assiègent nos désirs et nos rêves.

Des nécessités inéluctables nous gouvernent. Elles nous laissent juste assez d'illusion et de bonheur pour que nous restions attachés à la vie, puisque notre existence est utile à des fins que nous ne connaissons pas.

Cette somme de joie sans laquelle s'éteindrait le monde, elle ne s'augmente pas, elle se transpose.

Le vingtième siècle verra éclore plus d'un idéal nouveau. Des paroles nouvelles flotteront aux lèvres de l'éternelle Chimère. On comprendra un peu différemment la gloire, la poésie, le bonheur et l'amour. Mais la somme des sourires et des larmes sera sensiblement la même durant ces cent années que durant celles qui précèdent.

Et voilà, je crois, la seule prédiction sûre que l'on peut risquer, en passant le seuil fatidique.

DANIEL LESUEUR

UNE LETTRE DE M. LE D^r A. BERRY

Razès, 6 février 1901.

Cher monsieur Méry,

Durant mon séjour à la campagne où j'ai été retenu par quelques affaires, j'ai pu recueillir trois observations qui devraient vous intéresser. Il s'agit de trois malades.

L'une concerne un homme qui a le pouvoir de deviner les sources et d'en indiquer exactement la profondeur, sans aucun instrument, sans aucun sortilège; dès qu'il se trouve sur une source, il tombe à terre, si elle est forte, ou alors tout son corps est agité de mouvements convulsifs. Ça le rend d'ailleurs très malade; souvent, il vomit le sang, et c'est justement à la suite d'un de ces vomissements qu'on me fit appeler près de lui, le médecin de Razès étant absent; ainsi j'ai pu connaître son histoire, et depuis il a bien voulu faire une expérience devant moi. C'est un homme merveilleux n'offrant aucune réaction aux courants électriques.

L'autre concerne un adolescent qui était atteint d'une méningite tuberculeuse. Une personne de l'entourage me prit à part et me dit: «Aucun espoir; sa dévotion a été faite». Je demandai quelques explications et j'ai appris qu'un homme des environs avait le pouvoir de deviner si une personne malade, dont on lui apportait un objet, devait mourir ou guérir, dire le jour de la mort, ou en cas de guérison possible, désigner les trois saints à prier. Cet homme opère au moyen de charbons enflammés qu'il plonge dans l'eau. Il avait prédit que notre malade mourrait le lendemain soir; ce qui arriva.

Enfin, la dernière observation, analogue à celle-ci, concerne une jeune fillette qui, à la suite d'une fièvre typhoïde, était atteinte de paraplégie. La mère me dit: «Je vais aller faire sa dévotion», et à la suite de l'expérience ci-dessus, l'homme lui désigna trois saints, et deux jours après la petite était guérie.

Si vous désirez ces trois observations complètes, je me ferai un plaisir de vous les remettre.

D^r A. BERRY.

Razès (Haute-Vienne).

LA CONVERSION D'YVETTE GUILBERT

On a beaucoup parlé cette quinzaine, à propos d'une lettre qu'Yvette Guilbert aurait écrite à J. K. Huysmans, de la conversion prochaine de la divette.

Serait-ce sérieux?

Il est, en tout cas, curieux de rappeler que cette conversion a été annoncée par Mlle Couedon. On trouvera mention de cette prédiction notamment dans la première brochure de notre Directeur sur «La Voyante de la rue du Paradis» (page 33).

A propos des funérailles de la Reine d'Angleterre

LES CHEVAUX QUI SENTENT LA MORT

On connaît l'incident survenu au cours des funérailles de la reine Victoria et qui causa, à cause du sinistre présage que l'on crut y voir, une si grande émotion en Angleterre.

Voici, au reste, comment il était relaté dans une dépêche de l'Agence Havas:

WINDSOR, 2 février. — Au moment où le cercueil quitte la gare de Windsor pour se rendre à l'église, un incident se produit. Les chevaux d'artillerie qui forment l'attelage refusent d'avancer, quelque moyen que prennent leurs conducteurs. Ceux-ci ne parviennent qu'à les énerver davantage.

On craint un instant que les chevaux ne renversent le cercueil. Le duc de Norfolk ne sait quelle résolution prendre. Le roi paraît violemment affecté.

Les marins formant la garde d'honneur s'offrent alors pour traîner eux-mêmes le cercueil jusqu'à l'église. On s'arrête à ce parti. Les chevaux ayant été dételés, les marins se mettent aux traits et le cortège continue sa marche un moment interrompue.

N'est-il pas curieux de rapprocher de ce récit les observations suivantes que l'*Echo du Merveilleux*, d'après *The Light*, reproduisait dans son numéro du 1^{er} mars 1900, à propos, justement, de l'impression de terreur qu'éprouvent les chevaux lorsqu'il s'agit de traverser des endroits où sont enterrés des corps de suppliciés ou de suicidés:

Cette impression n'a rien de commun avec celle que les bœufs ressentent, par exemple, en passant près des abattoirs et qui n'est autre chose que la manifestation d'une grosse répugnance devant l'odeur du sang, et aussi le pressentiment de la mort.

C'est en Allemagne, en Islande et en Ecosse qu'on a fait à ce sujet les observations les plus intéressantes.

Dans ces différents pays, les criminels sont exécutés en dehors des villes, dans la campagne, à de certains carrefours où l'on élève une croix. Ils sont de suite enterrés là même, et à l'intersection de ces carrefours se trouve une cahute où vit un gardien.

Jour et nuit, les chevaux qui passent là sont pris d'une atroce panique.

Un clergyman raconte qu'allant prêcher dans une église voisine, il était parti avec son domestique et sa voiture, dans une légère charrette anglaise.

Arrivé à un de ces carrefours, son cheval s'arrêta court, refusant de marcher et donnant des signes de la plus violente terreur. Ni par la voix, ni par le fouet, ni par les coups de pied, on ne put le faire avancer. Ses yeux lui sortaient de la tête, et il était secoué par un tel tremblement que la charrette allait de droite à gauche, avec une extrême rapidité.

Le recteur dit à son domestique de le prendre par la bride et de le faire avancer.

Peine perdue!... il ne bougea pas plus qu'une borne.

On voulu le faire aller en arrière, inutile!

Le domestique, qui était un paysan, disait : « Je vous l'avais bien dit que le cheval ne passerait pas là. »

Impatienté, le recteur prit la résolution d'abandonner sa voiture et de s'en aller à pied.

Quand son maître fut parti, le domestique jeta sur la tête du cheval une couverture, et alors seulement il le fit marcher, mais en tournant le dos au carrefour que l'animal n'avait pas voulu traverser, et ils retournèrent à la maison.

Quelques mois après, des travaux d'irrigation ayant amené à creuser la terre dans ce carrefour, on trouva des squelettes de gens qui avaient eu la tête tranchée, et d'autres qui avaient été pendus.

Une seconde histoire prouve la frayeur des chevaux et des chiens devant le corps des suicidés.

Un jeune lord revenait de la chasse avec deux de ses amis, un piqueur et un chien. Comme ils traversaient une route de forêt, ils virent de loin venir une charrette conduite par un homme, qui la traînait. Quand elle devint très visible, les chevaux que montaient les chasseurs commencèrent à se cabrer, et le chien à hurler.

Puis les chevaux se rangèrent sur le bord de la route et restèrent là comme pétrifiés, tandis que le chien était secoué de convulsions.

Les chasseurs, très effrayés, dirent à l'homme de passer rapidement puisque sa charrette rendait les chevaux méchants.

Quand il passa, on vit dans la voiture quelque chose qui était recouvert d'une toile ; à ce moment, le chien mourut, et les chevaux eurent au mors une écume blanche et verdâtre, et leurs corps tremblèrent.

Quand l'homme fut loin, le jeune lord demanda au groom ce que cela voulait dire.

— Vous ne savez donc pas que c'est le corps d'un tel qui s'est suicidé hier qui vient de passer là? Comme le curé n'a pas voulu l'enterrer, sa femme le fait porter dans un champ qu'ils ont, et où on l'enfouira. J'ai bien pensé que les chevaux auraient grand'peur...

Les chasseurs s'en allèrent en devisant sur l'étrangeté de cette frayeur causée à des animaux par des corps de suicidés, alors que presque tous les jours ils passent devant des cimetières ou rencontrent des enterrements sans manifester aucun trouble.

Le cadavre de la reine Victoria n'était ni le cadavre d'une suicidée, ni celui d'une suppliciée.

Qui sait cependant si ce n'est pas à une cause mystérieuse du genre de celle que *The Light* mentionnait, à quelque apparition fantastique, par exemple, qu'il faut attribuer la frayeur subite qui s'empara des chevaux attelés au corbillard de la reine d'Angleterre!

Il y a, en tout cas, dans cette frayeur, que rien ne put surmonter puisqu'on dut les dételé, un côté étrange et inexplicable.

Et on comprend l'émoi des Anglais chez qui la croyance est répandue que les chevaux s'affolent devant le corps de ceux qui n'ont pas succombé de mort naturelle.

La médiumnité de M. Desmoulin

Nous avons, il y a quelques mois, reproduit un article de *l'Eclair* (n° du 15 octobre 1900) sur les dessins médiumniques du peintre Desmoulin.

Voici un récit emprunté au *Light* qui complète d'une façon fort intéressante l'article de *l'Eclair*.

Pendant le récent « Congrès Spirite » qui a eu lieu à Paris pendant la deuxième moitié de septembre, l'attention a été fortement attirée par plusieurs dessins de têtes et de personnages obtenus mécaniquement par M. Fernand Desmoulin, célèbre peintre, qui habite près des Champs-Élysées ; et plusieurs spiritualistes bien connus m'ont demandé de faire le récit des séances très intéressantes que j'ai eues avec lui, pendant mon séjour ici.

Je suis allée à Paris le 14 septembre, pour assister à la lecture d'un article que j'avais écrit pour le « Congrès Spirite », et d'un second pour le « Congrès de l'Humanité », commençant le 23 septembre. Le fait que je me suis trouvé en relations avec des spiritualistes d'autres nationalités, représentant diverses méthodes de recherches, a rendu mon séjour à Paris des plus intéressants et des plus instructifs.

Pendant le « Congrès Spirite » une chambre de l'étage supérieur avait été réservée à une collection de divers objets d'intérêt psychique, entre autres plusieurs albums de photographie d'Esprits matérialisés par la médiumnité de Mme d'Espérance.

C'est là que je fus présentée au commandant Tegrad, de Tours, dont la spécialité est d'obtenir l'impression photographique des fluides magnétiques et de la pensée. Son opinion est que *la pensée est une force que la volonté met en action*. Il dit avoir prouvé par ses expériences que des impressions peuvent être faites sur des négatifs par la projection intense de la pensée concentrée, et que cette pensée objectivée peut prendre sur la plaque une forme permanente.

Je le trouvai près d'une table couverte de photographies de cette espèce, et paraissant très enthousiasmé de son sujet. Il me donna à emporter très aimablement quelques photographies, et m'affirma que dans les photographies de la pensée, les objets qu'on y discerne vaguement ont été produits sur le négatif par simple *impression mentale*, et que, il y a quelques années, il a donné dans la « Revue scientifique du Spiritisme » la description complète de sa manière de procéder.

Mais ce qui m'intéressa le plus vivement, ce fut une série de têtes très remarquables, dessinées au crayon et suspendues aux murs dans des cadres. Les visages étaient généralement grands, beaucoup

avaient les yeux fermés, autour d'eux était une sorte de brume qui donnait au spectateur l'impression que chacun de ces visages vous regardait du fond d'un abîme impénétrable de ténèbres et de tristesse. Les diverses expressions de tous ces visages disaient silencieusement la tristesse de leurs âmes, et quand on les regardait fixement, elles vous repoussaient et vous fascinaient tour à tour.

Le dessin de chaque sujet était traité d'une façon rude et grossière, indiquant la rapidité de l'exécution, mais il y avait dans chaque tableau une force et une individualité irrésistibles. Comme je les regardais avec un membre du comité, M. Dareau, il m'expliqua les circonstances particulières dans lesquelles ces dessins avaient été obtenus, ce qui ajoutait grandement à leur intérêt, et comme à ce moment l'artiste lui-même, M. Desmoulins, s'approchait, il me présenta à lui.

Tout en causant, M. Desmoulins me dit qu'il ne s'expliquait pas le moins du monde par quel moyen il avait dessiné ces visages singuliers ; tout ce qu'il savait c'est que, quand il se mettait à cette œuvre, il sentait son bras droit se mouvoir de lui-même, sans qu'il eût la moindre idée du sujet et du genre de ce dessin. Je trouvai qu'il était ignorant du spiritualisme et des pouvoirs de la médiumnité, et sa franchise de manières, son évidente surprise à ce nouveau développement de son art, si différent de ses productions habituelles, m'intéressèrent grandement.

Au cours de notre conversation je lui parlai de l'hypothèse du guide spirituel qui produisait sans doute ces extraordinaires dessins, qu'il repoussait énergiquement pour être des spécimens de son talent et de ses idées, et la pensée qu'il pouvait être médium sans le savoir l'amusa énormément. Mais quand je lui eus expliqué que probablement un voyant verrait un Esprit près de lui se servir de son bras pendant qu'il dessinait ces têtes, il devint profondément intéressé et accepta mon invitation de venir à une séance à mon hôtel, où il trouverait un voyant, M. Knowles, médium dont j'ai déjà parlé dans le « Light », lequel surveillerait tout ce qui se passerait pendant qu'il dessinerait à la table.

Le vendredi 21 septembre, il vint avec son amie, Mme Savalle, et le cercle se composait en outre de Mme de Laversay, de M. Knowles, de mon fils et de moi. M. Desmoulins s'assit à la table avec son papier, ses crayons, et une lampe posée près de sa main. Peu d'instant après il commençait à dessiner, après avoir, suivant son habitude, disposé devant lui deux feuilles de papier, l'une à droite, pour le dessin, l'autre à gauche, pour l'écriture automatique, qui s'obtient par moment.

M. Knowles décrivit alors un Esprit qui jetait son ombre sur M. Desmoulins pendant que celui-ci dessinait, avec cette particularité que la partie droite du médium était seule influencée. M. Desmoulins resta parfaitement conscient et put causer librement et conserver l'usage parfait de son bras gauche, pendant que sa main droite dessinait rapidement, évidemment utilisée sans l'intervention de sa volonté consciente.

L'Esprit vu par M. Knowles était celui d'un homme de taille moyenne, paraissant avoir de trente-cinq à quarante ans. Il portait un chapeau noir à larges bords, et semblait enveloppé dans un lourd manteau noir, dont un bout était rejeté sur l'épaule gauche. Il avait les cheveux longs, la moustache noire, le nez bien fait et de beaux yeux noirs. Au milieu du menton était une petite barbe, ses doigts étaient longs et minces et son expression nettement méchante.

M. Knowles fut alors possédé par « le Maori », un de ses guides, qui nous dit que cet Esprit avait été artiste pendant sa vie, qu'il croyait qu'il n'avait pas été bon, et qu'il n'avait fait aucun progrès depuis qu'il vivait de la vie des Esprits. Il était fortement attiré par M. Desmoulins, parce qu'il avait découvert qu'il pouvait s'en servir pour dessiner et que cela lui faisait grand plaisir ; mais il semblait très ennuyé d'être vu et décrit, et comme nous le questionnions sur sa vie terrestre, il fit écrire violemment à M. Desmoulins cette phrase en français : « Jette le papier à la tête du médium. »

M. Desmoulins lui demanda si la description faite de lui était exacte, et l'Esprit écrivit :

« Oui, je suis fort surpris que tu me fasses faire des expériences de cette sorte. »

Je demandai alors à l'Esprit s'il pouvait voir le Maori dirigeant M. Knowles, et M. Desmoulins écrivit automatiquement :

« Oui, un Esprit étranger, fort grand, un homme fort et puissant. »

Ce nouvel aspect de la situation parut intéresser grandement M. Desmoulins, et pendant cette séance nous obtînmes le dessin d'une tête d'un type très repoussant, et une autre tête d'un homme plus puissant, qui fut commencée et finie à l'envers en notre présence !

Comme nous faisons des observations à l'Esprit-artiste pour dessiner tant de visages horribles et attristants, il « écrivit qu'il dessinait les visages qu'il voyait autour de lui. »

Le mardi, 25 septembre, je préparai une autre séance à laquelle assistaient M. Desmoulins, Mme Savalle, Mme de Laversay, M. Knowles, mon fils et moi. J'avais aussi invité Mme Stannard, à qui nous devons les très intéressants rapports du Congrès publiés cha-

que semaine dans le « Light », et M. Daveau qui est très médium.

Ce jour-là, M. Knowles vit le même Esprit s'emparer du côté droit du corps de M. Desmoulins, et après le dessin un peu incohérent de deux têtes parfaitement déplaisantes, l'Esprit annonça son intention de dessiner quelque chose de joli ; et cette fois nous assistâmes à l'exécution d'une tête de femme pleine de grâce artistique et exécutée de la manière la plus délicate. Mme Stannard exprima le désir de l'emporter, ce qu'elle fit, mais j'ai encore toutes les autres, et entre autres une horriblement repoussante, mais qui fut faite *les yeux complètement fermés*.

Nous étions tous si intéressés que M. Desmoulins nous demanda d'aller à son atelier, samedi, 29 septembre, et de comparer ses productions habituelles avec celles qu'il obtenait automatiquement. Malheureusement, je fus fortement indisposée pendant les trois jours suivants, et je ne pus me rendre à l'atelier de M. Desmoulins avec mes amis, comme je l'avais projeté ; mais il fut assez aimable pour m'envoyer sa photographie qui est très ressemblante.

Pendant les séances M. Desmoulins nous parla fréquemment d'Emile Zola, le célèbre auteur, dont il est l'ami et l'admirateur ; et pendant les poursuites qui eurent lieu contre Zola, à l'occasion du procès Dréyfus, il paraît que M. Desmoulins quitta volontairement Paris pour partager l'exil de Zola en Angleterre, prouvant ainsi qu'il était un ami fidèle.

Mon expérience personnelle de dessin automatique, obtenue par ce très intéressant artiste, restera toujours dans mon souvenir comme une de mes plus intéressantes expériences psychiques, et si l'Esprit progresse ou est mis à l'écart par quelque guide plus avancé, si M. Desmoulins de son côté se met plus au courant des possibilités de rapports avec les Esprits, je crois qu'il deviendra un excellent médium.

Je suis sûre que toutes les personnes dont j'ai donné le nom confirmeront tout ce que j'ai dit ici, et j'aurai plaisir à montrer les dessins à quiconque voudra les voir.

Effe Bathe

Hurstborne Lodge, Ashchurch Park Villas,
(Traduit par G. BÉRA). Goldhawk-road W.

GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME ET DE LA MAGIE

K

Kabbalah, Kabbale, voy. CABALE.

Kaho. — Maléfice spécialement pratiqué aux îles Marquises.

Kamlat. — Evocation magique de mauvais esprits chez différents peuples de l'Orient ; cette évocation est précédée chez les Arabes de percussions sur le tambourin, sur la darbouka et autres instruments.

Karma. — Ce terme, originaire de la théosophie hindoue, sert à désigner la loi de la cause et de l'effet, loi qui s'accomplit au cours de nos diverses incarnations. — Une fois que l'âme humaine a été lancée dans le courant de l'évolution, elle traverse comme individualité des périodes alternatives d'existences physiques et d'existences spirituelles. — Ce mot possède un double sens : il signifie la *loi de causalité* et c'est aussi le *doit* et *avoir* ou la balance du mérite ou du démérite de l'individu.

Au commencement de chaque nouvelle incarnation, c'est la loi de Karma qui détermine le genre de *personnalité* que notre *individualité* assume en revenant sur la terre ; c'est le Karma, en un mot, qui décide *où* et comment, c'est-à-dire dans quelle condition le *réincarné* doit naître. Ce terme, d'origine sanskrite, est aujourd'hui très fréquemment employé en occultisme et en spiritualisme.

Kobolds. — Esprits élémentaires, sorte de gnomes protecteurs des mines, dans lesquelles ils vivent et dont ils paraissent surveiller les travaux. Suivant que le mineur est bon et honnête, méchant ou sans probité, les gnômes l'aident ou le contrecarrent dans ses travaux.

Korrigan. — Lutin, sorte de nain d-s légendes bretonnes, qui vit dans les parages des monuments celtiques ou druidiques.

Kumacanga. — Ce terme, dans certaines contrées du Brésil, désigne le LOUP-GAROU. (*Voy. ce mot.*)

L

Lamies. — Démons féminins, qui, d'après la légende, habiteraient les cimetières et dévoreraient les cadavres, tandis que les vampires se contentent de sucer leur sang. Les lamies dévorent toute la chair et les intestins et ne laissent que les os. Leur nom proviendrait de *Lamia*, reine de Lybie, qui éventrait les femmes enceintes pour dévorer leur fœtus. La légende nous apprend que cette reine, douée d'une beauté remarquable, fut aimée de Jupiter, aussi Junon fit-elle périr tous ses enfants ; dès lors *Lamia*, jalouse des autres mères, se précipitait sur les femmes enceintes pour dévorer le fruit de leurs entrailles, ou même sur les nourrissons qu'allaitaient leurs mères.

Lampe magique. — Lampe utilisée dans les opérations et cérémonies magiques ; elle est construite de manière à synthétiser en elle les influences planétaires.

Lampe merveilleuse — Bien qu'il existe un grand nombre de lampes dites *merveilleuses*, le vulgaire ne connaît guère que celle d'Aladin; il en existe beaucoup d'autres cependant, mais nous ne parlerons ici que de la lampe d'un fameux rabbin de Paris, nommé Jeschiel, que les Juifs considèrent comme un saint personnage. La lampe de cet enfant d'Israël possédait, paraît-il, tous les avantages de la lumière électrique, comme on va voir. La tradition, en effet, nous apprend que, quand le monde dormait, Jeschiel travaillait à la clarté d'une lampe, qui répandait dans sa chambre une lumière aussi pure que celle du jour; et cette lampe avait le privilège de brûler toujours sans huile ni mèche ou autres ingrédients; de plus, le rabbin l'allumait et l'éteignait à volonté. Ne serait-ce pas la lumière électrique? Saint Louis ayant entendu parler de ce rabbin et de sa lampe merveilleuse, le manda auprès de lui et fut, dit-on, très surpris de sa science et de son érudition.

P. S. Une erreur de mise en pages avait supprimé du Glossaire, à la lettre I, la partie ci-après, que nous rétablissons.

Initiation (Suite). — L'initiation aux grands mystères, la grande Initiation ou plutôt simplement l'*Initiation*, embrasse la métaphysique des sciences dans leur spéculation transcendante, ainsi que la pratique de l'art sacré en occultisme.

Dans l'Antiquité, l'art sacré était enseigné dans les temples par des professeurs hiérarchisés, qui faisaient passer le néophyte par tous les divers degrés d'initiation — Ajoutons que si la petite initiation pouvait varier de peuple à peuple, de fraternité à fraternité, la grande initiation était absolument identique dans tous les sanctuaires occultiques. — *Voy. l'art. suivant.*

Initié. — L'initié est celui qui a connaissance des *Grands mystères*, c'est-à-dire qui connaît toute la science occulte. — L'initié de haut grade, nous dit Anna Kingsford (1), est celui qui a pouvoir de commander aux esprits élémentaux et, par conséquent, celui qui peut imposer silence à la foudre et commander aux vagues de la mer et à la tempête — L'initié peut aussi rétablir dans le corps humain l'équilibre rompu; régénérer les organes et ramener la santé; et tous ces faits s'accomplissent par l'exercice de la volonté qui met en mouvement le fluide magnétique.

Le Dr Anna Kingsford ajoute :

« Une personne douée de tels pouvoirs est une personne qui a à son actif des quantités d'incarnations. C'est dans l'Est (en Orient), que de semblables personnes se trouvent principalement. Le sol, le fluide

astral, sont dans cette contrée de l'Orient chargés de pouvoirs, si l'on peut parler ainsi; ce sont autant de vastes batteries composées de nombreuses piles.

« Le *Hierarch de l'Orient* est une âme développée, évoluée depuis les temps les plus lointains et qui a l'aide magnétique d'âmes encore plus anciennes que la sienne. La terre qu'il foule aux pieds est un *médium* chargé de force électrique à un tel degré qu'on ne le retrouve nulle part. — Le corps *odique* ou *sidéral* est le véritable corps de l'homme; le corps phénoménal est secondaire.

« Pour gagner le *pouvoir*, il faut, selon le langage symbolique des anciens mystères, avoir atteint l'âge de trente-trois ans. Cet âge est atteint quand on a accompli les *douze* labeurs, passé les *douze* portes, vaincu les *cinq* sens et obtenu la domination sur les *quatre* esprits des éléments. Celui qui s'essaie doit être né immaculé, baptisé par l'eau et par le feu, tenté dans le désert, crucifié et enterré. Il doit avoir reçu *cinq* blessures sur la croix et avoir répondu au rébus du sphinx.

« Quand ceci est accompli, on est libre de la matière et l'on n'aura plus jamais le fardeau du corps phénoménal.

« Qui peut atteindre à ce faite ?

« L'homme qui est sans crainte et sans concupiscence, qui a le courage d'être absolument pauvre et absolument chaste; à qui il est indifférent d'avoir de l'or ou non, des maisons ou des terres ou de ne rien avoir; d'avoir une réputation dans le monde ou d'être pour lui un paria. — Alors, vous êtes réellement pauvre.

« Il n'est pas nécessaire de n'avoir rien, mais il ne faut s'inquiéter de rien.

« Quand il vous est indifférent d'avoir un mari ou une épouse ou de n'en avoir pas, d'être célibataire ou non; alors vous êtes libre de toute concupiscence. Il n'est pas nécessaire d'être vierge, mais il est obligatoire de ne donner aucune prédominance à la chair. — Rien n'est plus difficile que d'atteindre cet équilibre.

« Quel est celui qui peut se séparer de tous ses biens sans regrets? Qui est celui que les désirs de la chair ne consomment plus?

« Vous, si vous avez cessé de vouloir posséder et si vous « ne brûlez plus. » Le remède est entre vos mains. C'est une dure et terrible épreuve, mais néanmoins n'ayez pas peur. Tuez vos cinq sens et surtout le goût et le toucher. — Le pouvoir est en vous, essayez de l'atteindre !... »

Il y a encore bien d'autres conditions à remplir pour arriver à être *Initié*, mais ce que nous venons de dire suffira pour montrer que ce n'est point chose facile que d'atteindre à l'initiation et c'est pour cela qu'il y a si peu d'initiés et que le commun des mortels ne peut croire ni à leur existence et moins encore aux grands pouvoirs qu'ils possèdent.

Insémination. — Vieux mode de guérison magi-

(1) In Lotus, 2^e vol. n^o 2, 7 août 1890.

que ; on semait dans une terre imprégnée d'esprits vitaux du malade, une graine de plante pouvant guérir la maladie et la transplantation de cette plante supprimait le mal.

Intuition. — Dans le sens occulte, on désigne sous ce terme un sixième sens tout psychique, qui permet à l'homme de voir sans ses yeux, d'entendre sans le secours de ses oreilles, etc. — C'est ce qu'on dénomme encore *Sens Interne* ou *Intérieur*, lequel sens est en voie de développement dans l'homme de notre race. — Il ne faut pas croire en effet que l'homme de la première race eut les sens de l'homme de nos jours. L'homme n'a dû avoir dans son origine qu'un ou deux sens, trois ou quatre au plus et bien imparfaits, puis il en eut cinq, puis il en aura six et même sept, mais quand ?

Involution. — Descente de l'esprit dans la matière ; c'est le contraire de l'ÉVOLUTION. (*Voy. ce mot.*)

Ioun. — Terme Hébraïque, qui signifie jour, long jour et plutôt ÉVOLUTION (*Voy. ce mot*), car Ioun correspond dans la Bible à environ un jour de Brâhma, c'est-à-dire à l'évolution d'un cycle entier.

Irrovation. — Procédé de la médecine magique qui consiste à arroser un arbre ou un arbuste des liquides et déjections qui sont expulsés du corps d'un malade. L'arbre ou l'arbuste devenant fort et vigoureux par suite de cet arrosage, emportait la maladie du malade.

Ithyphalle ou Ithyphallos. — Un des surnoms de Priape qui lui fut donné à cause d'un des organes de ce dieu. Dans l'Antiquité, cet organe servait d'amulette ; les dames romaines le portaient à leur cou, comme bijou.

(A suivre)

JEAN DARLÈS.

CA ET LA

Une maison hantée à Turin

Dans la rue Brava, se trouve la boutique tenue par le sieur Bartolomeo Fumero, lequel, avec sa famille, composée de sa femme et d'un fils, habite quelques locaux situés au-dessus de la boutique, locaux auxquels on accède par une petite échelle de bois appliquée contre un des côtés de la cuisine du rez-de-chaussée : cette cuisine se trouve à côté des deux autres pièces de la boutique ; elle est meublée de bancs et de tables pour l'usage des clients.

Fumero, qui est un enragé chasseur, était parti dernièrement pour une partie de chasse à Pancalieri.

Le lendemain matin, la mère et le fils Fumero s'étaient levés du lit depuis peu de temps quand ils entendirent soudain une grande rumeur, comme si on brisait les vitres provenant de la salle adjacente à la cuisine du rez-de-chaussée.

Accourus pour voir de quoi il s'agissait, ils trouvèrent diverses bouteilles et un alambic en verre brisés en menus morceaux épars sur le sol.

Pendant que la mère et le fils, en proie à une vive surprise, se demandaient comment avait pu se produire un

pareil désastre, ils pâlirent d'épouvante devant les nouveaux et mystérieux phénomènes qui se montrèrent à ce moment même.

Secouée comme par un tremblement de terre, la maison paraissait devoir s'écrouler d'un moment à l'autre, pendant qu'autour de Mme Fumero et de son fils les chaises, tables, les ustensiles de cuisine et autres objets commençaient à se mouvoir d'une façon désordonnée, tournant vertigineusement par tous les côtés de la chambre et de la cuisine, se heurtant entre eux et se soulevant en l'air, produisant un vacarme indescriptible.

Mme Fumero, très faible de santé, tomba évanouie à terre, pendant que le fils, avec les cheveux hérissés et le visage défait se précipitait au dehors de la boutique en appelant à l'aide.

Quelques personnes accourant arrivèrent à temps pour assister à la danse des meubles et des ustensiles, danse qui cessa complètement après quelques minutes. M. Fumero, averti télégraphiquement, revint à la maison dans l'après-midi, mais sa présence ne fit pas cesser les étranges phénomènes.

Ainsi, à un moment, tous les ustensiles de cuivre de la cuisine se détachèrent de leurs crochets, volant rapidement d'une façon désordonnée par la chambre, frappant les murs avec une telle violence qu'ils s'y détérièrent au point de devenir inutilisables.

Et avec les ustensiles recommença la danse des chaises pendant qu'un gros chandelier lancé comme par une main puissante faillit atteindre le portier de la maison présent, avec d'autres spectateurs, à ces diableries.

Puis voici que de l'échelle conduisant aux chambres privées de la famille Fumero descend une avalanche d'un nouveau genre, formée de meubles, literie, habits, souliers, etc., etc., dégringolant les gradins avec un bruit infernal, comme si là-haut une bande de vandales sacca-geait l'appartement.

Quand cette tourmente eut cessé, M. Fumero, aidé des spectateurs, réussit à remettre un peu d'ordre dans sa maison. Mais un jeune homme, qui plaisantait sur les phénomènes auxquels il avait assisté, voulut monter à l'étage supérieur et, attachant son chapeau à un clou, disait : « Je veux voir si les Esprits me le porteront dehors. »

Et il en fut ainsi : car, remontant ensuite pour reprendre son chapeau, il ne le trouva qu'après de longues recherches, dans la rue et au milieu d'immondices.

La nuit venue, M. Fumero et les siens se couchèrent, espérant que les étranges phénomènes ne se renouveleraient pas.

Mais en vain, voilà que les bruits formidables et l'ébranlement de la maison recommencèrent d'une façon encore plus sensible que dans la matinée. Dans la matinée suivante, les phénomènes recommençant encore, Fumero, conseillé par les voisins, envoya chercher le curé, lequel délégua le vicaire pour bénir la maison.

Le prêtre avait terminé les prières du rite et aspergé abondamment d'eau sainte le rez-de-chaussée et les chambres au-dessus lorsque, à un moment, une bouteille de vin déposée sur une table roula jusqu'au pied du vicaire sans cependant se briser. Recueillie et remise sur la table, la bouteille fut encore soulevée par une force mystérieuse et déposée de nouveau devant le prêtre en s'y brisant.

Le vicaire, qui ne s'attendait pas à un semblable compliment, se retira doucement en bon ordre.

Et la danse de meubles et de tout ce qui se trouvait dans la boutique et dans l'appartement de Fumero continue maintenant plus que jamais, causant à ces pauvres gens des dommages incalculables.

La police intervint, mais nul n'a pu déchiffrer quoi que ce soit de tout ceci, qui reste toujours un mystère impénétrable.

Et même il s'en fallut de peu que deux agents de la sécurité publique ne fussent atteints par une chaise qui se brisa violemment contre le mur.

Un chien clairvoyant

Nous trouvons l'incident suivant, dans un rapport du Docteur Schupp, de Munich, envoyé à l'éditeur des *Etudes psychiques*, de Leipzig

Le docteur s'occupait beaucoup d'études d'hypnotisme, et, durant les séances, son chien mouton, *Fingal*, qui quittait peu son maître, restait tranquillement couché à ses pieds, ou s'endormait près de lui.

Un jour, le docteur, voulant faire une expérience avec un médium, on forma un cercle autour de la table; quelques moments après, le médium annonça qu'il sentait la présence d'un Esprit. *Fingal*, qui jamais auparavant durant les séances, n'avait donné signe d'ennui et qu'on croyait endormi, se leva d'un bond, manifestant une grande frayeur, et se précipitant vers le docteur, il se cacha la tête entre ses genoux.

Le médium déclara alors que l'Esprit tourmentait le chien, et désirait le faire sortir de la chambre. On ouvrit la porte, et *Fingal* s'enfuit, jetant de terribles hurlements, courut autour de la maison, parcourant les champs, et faisant entendre des gémissements.

Deux jours après, le chien fut retrouvé; le docteur voulut avoir le même médium, et constater, à l'aide d'une seconde séance, si réellement son chien avait été épouventé par l'apparition d'un Esprit. Malgré tout, le chien, ordinairement très docile, et qu'il avait, précédemment, hypnotisé plusieurs fois, ne voulut pas consentir à rentrer dans la chambre des séances, arrivant même au point de mordre son maître, qui voulait l'apporter dans ses bras.

Voilà un témoin bien éloquent, quoique muet! S'il avait pu parler, et dire ce qu'il avait vu, son témoignage eût eu sans doute sa valeur.

Pétition des Masseurs et des Magnétiseurs

On nous prie d'insérer la pétition suivante :

Les malades guéris ou soulagés par le *Massage*, le *Magnétisme* ou le *Massage magnétique*, d'accord avec les partisans de ces pratiques.

Considérant :

1° Que les Masseurs et Magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager;

2° Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger;

3° Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le Magnétisme, ni même le Massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art;

4° Que les connaissances indispensables pour pratiquer le Magnétisme et le Massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales;

5° Enfin, que certains individus, ne possédant même aucune instruction, sont de puissants guérisseurs,

Demandent instamment aux pouvoirs législatifs que les droits des Masseurs et des Magnétiseurs soient définis dans un amendement qui doit compléter la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

La présente pétition, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Étranger, doit être adressée le plus tôt possible à M. Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris, 4^e arr.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B***
AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE TROISIÈME (Suite)

Elle arrive enfin à la porte de ses parents; elle frappe, elle appelle!... « C'est Cantianille, s'écrie son père, quel bonheur! » Il lui ouvre et l'embrasse. Mais sa mère!... « Malheureuse, lui avait-elle dit, en l'apercevant; te voilà donc rev-nue? » Et elle refusa de l'embrasser... « Ne pleurez pas, ma bonne mère, lui répondit l'enfant, je retournerai. » Il lui était si pénible de voir pleurer sa mère! Le lendemain, même réponse aux religieuses et à M. le curé « Je retournerai ». Promesse qui apaisa tout le monde et lui assura de nouveau les bonnes grâces qu'elle allait perdre.

En effet, quelque temps après, une religieuse qu'elle aimait beaucoup, se rendant à la maison-mère, l'invita à l'y accompagner; elle accepta sur-le-champ, bien décidée cette fois à y rester. Elle eut cependant beaucoup à souffrir de l'ennui, et pendant trois semaines, rien ne pouvait tarir ses larmes, quand un jour, elle vit arriver... sa mère!... sa mère qui venait de si loin, à pieds, pour la voir!... La pauvre enfant était ivre de joie. Elle voyait, elle embrassait sa mère! Cependant une pensée vint troubler son bonheur. Il lui semblait que sa mère n'avait fait cette démarche que pour qu'elle restât au couvent. Malgré tout ce que lui disait la sainte Vierge, elle en ressentit une impression pénible qui lui glaçait l'âme et acheva de la fortifier contre tout désir de rentrer chez ses parents.

Sa mère partie, son ennui disparut donc, ou du moins ne revint plus que par accès, et sa vie se passa à peu près tranquille jusqu'aux vacances. Triste époque, où devait commencer pour elle cette longue série de malheurs qui l'ont accablée si longtemps.

Cantianille n'ayant pu profiter de la permission qui lui avait été donnée d'aller passer quelques jours dans sa famille, un jeune prêtre qui l'avait remarquée demanda, pour adoucir son chagrin, à la faire sortir chez lui de temps à autre. On eut l'imprudence de le lui permettre: elle était si jeune!

La règle, sévèrement appliquée, l'aurait fatiguée, découragée peut-être, que sais-je! un peu de faiblesse et d'inexpérience, et surtout l'influence du démon, qui attendait là sa victime; bien des causes, en un mot, contribuèrent à former cette liaison, où personne ne croyait le danger possible. Cantianille allait donc très souvent chez ce prêtre, et bientôt elle éprouva pour lui une affection d'autant plus vive que la convenance de ses procédés la rassurait davantage. Hélas! sa belle Dame d'autrefois n'était pas rassurée comme elle; ces relations, au contraire, l'attristaient beaucoup, et sans cesse elle la menaçait de l'abandonner si elle ne les cessait. Mais la pauvre enfant était comme enveloppée dans un filet invisible.

Celui qui jadis avait voulu la tuer et qu'elle avait revu plus tard à ses côtés, au moment de sa première absolution, ce monstre, elle ne le voyait pas sans doute, mais il était là, de plus en plus influent et

acharné. Aussi, quand elle aperçut le gouffre, il était trop tard ! Quelle frayeur ce fut pour elle !... Qu'aurait-elle devenir ?... Et bien ! loin de la rassurer, le malheureux qui l'avait poussée jusque-là cherchait, par le désespoir, à la pousser plus loin. Désespéré lui-même depuis longtemps, il se faisait un soulagement et comme un affreux bonheur du désespoir des autres. D'ailleurs, sa pauvre victime de quinze ans ne se rappelait plus qu'au jour de sa première communion, la sainte Vierge lui avait dit : « N'importe ce qui t'arrive, ne désespère jamais. » Emportée donc par cette malheureuse affection, elle commençait à se précipiter de faute en faute, cherchant à en commettre de nouvelles pour oublier les précédentes.

Un nouveau personnage vint bientôt prendre part à leurs relations ; c'était un jeune homme des plus aimables et des plus polis, parfaitement convenable, qu'elle rencontrait chez ce prêtre, toutes les fois qu'elle y allait. Elle ne tarda pas à comprendre que ce dernier voulait établir entre elle et ce jeune homme, qu'elle prenait pour son parent, la même intimité qui existait déjà entre elle et lui. Dominée comme elle l'était, elle ne s'y prêta que trop.

Que d'efforts la sainte Vierge ne fit-elle pas pour s'y opposer ! « Ils veulent te tromper, lui disait-elle, prends garde. » Et elle cherchait, mais en vain, à contrebaler, par son influence, l'espèce de fascination que ce malheureux prêtre exerçait sur elle, fascination que le désespoir augmentait encore, car la pauvre petite se disait que tout étant perdu pour elle, ce prêtre restait son seul appui. D'ailleurs, il lui disait lui-même : « Si tu me quittes, je te ferai chasser du couvent, on me croira et on ne te croira pas ».

Quand donc elle en fut venue au point où il voulait l'amener, un soir, après un repas somptueux, il lui dit en lui montrant ce jeune homme : « Sais-tu qui est-ce, Cantianille ? — Non, répondit elle ; » en effet, elle savait seulement qu'il se nommait Albert ! « Eh bien ! c'est le démon. »

Elle se mit à rire, et le jeune homme riait avec elle. — Le démon ! — Oui, c'est le démon, veux-tu le voir ? — Croyant toujours à une plaisanterie, elle y consentit, et aussitôt à sa place, elle aperçut le monstre d'autrefois qu'elle reconnut sans peine. Son premier sentiment fut l'épouvante, on le devine aisément. Le second fut la curiosité. N'étant pas convaincue que ce fût le démon, elle lui demanda, pour nouvelle preuve, qu'il reprit sa forme précédente, et, de suite, il la reprit. Cette fois, elle était bien convaincue, mais elle n'était plus effrayée.

Au lieu de s'enfuir avec la belle dame qui l'en pressait, elle resta toute la soirée, et celle-ci la quitta... C'était la première fois depuis plus de douze ans ! Pauvre enfant, elle s'en aperçut à peine, tant était grande sa surexcitation. Mais, quelle scène en rentrant au couvent ! Elle retrouva à la porte la sainte Vierge qui l'attendait en pleurant, bien triste, mais bien bonne.

« Ma petite amie, lui dit-elle, tu es bien malheureuse, tu souffres bien de ce qui vient de t'arriver. Ne te désespère pas ; renonce à ce prêtre !... » Et Cantianille pleurait bien fort, d'autant plus désolée qu'elle ne voyait pas le moyen de sortir de là. « C'est impossible, répondit-elle ; c'est impossible ! » Et elle persistait

malgré tout à aller chez ce prêtre bien souvent, toujours y retrouvant le démon, sous une forme ou sous une autre, et s'y habituant au point qu'elle finit même par préférer le voir sous sa forme de démon ; c'était pour elle plus émouvant, plus dramatique.

La belle Dame, de son côté, de plus en plus désolée, continuait ses inutiles exhortations ; suivant à chaque fois sa pauvre enfant jusqu'à la porte du couvent, et même jusqu'à la porte du malheureux prêtre, et restant là, pour l'attendre à son retour et l'emmener en la consolant.

Bientôt, d'autres jeunes filles innocentes et imprudentes, comme l'avait été Cantianille, partagèrent son malheur, car une seule victime ne suffisait pas à celui qui l'avait perdue. Il en faisait le plus possible, parmi les prêtres et les jeunes filles du couvent. Il ne tarda pas à être entouré de pauvres âmes dominées par lui et le démon, poussées par l'un et par l'autre au fond d'abîmes sans nom, et ne rentrant en elles-mêmes, après d'indescriptibles scènes, que pour se trouver en face du plus affreux désespoir.

Jamais on ne se figurera tout ce qu'il y avait de douleur dans ces âmes bonnes, aimantes, faites pour la piété et entraînées ainsi ; voyant chaque jour s'amoncèler entre elles et Dieu, comme une montagne d'épouvantables aveux qu'elles n'oseraient jamais faire pour retourner à lui. Ah ! j'ai rencontré plusieurs de ces âmes, j'ai même eu le bonheur d'en délivrer déjà trois. Quelles souffrances que leurs souffrances ! Comme leurs fautes disparaissent au milieu de leurs douleurs !... Personne, assurément, ne mérite plus qu'elles une immense pitié, si ce n'est cependant celui qui les entraînait de la sorte. Oui, ce prêtre qu'on haïrait volontiers en le voyant faire ainsi l'œuvre de Satan, ce prêtre était plus malheureux encore que ses victimes. Il était possédé depuis l'âge de dix ans. Le démon, voulant par lui s'emparer de Cantianille, l'avait fait tomber dès sa plus tendre enfance entre les mains d'un autre prêtre, membre lui-même d'une association de possédés, fondée pendant la révolution de 1793.

Livré au démon, à dix ans, par un acte qu'il avait mille et mille fois ratifié, il s'était voué au mal avec une fureur infernale, et n'était entré dans le sacerdoce que pour se venger sur d'autres de ses malheurs et de ses fautes, et s'en venger sur Dieu même, en lui arrachant des âmes... Tel était donc et tel est encore le pauvre prêtre que l'enfer avait prédestiné au malheur de Cantianille, en même temps, comme on le verra bientôt, que le ciel en prédestinait un autre à la sauver, et à le sauver lui-même ; car Dieu veut qu'il soit sauvé, et il le sera malgré ses fautes, je dirais volontiers à cause de ses fautes. Elles sont trop grandes pour que Dieu laisse échapper une si belle occasion de glorifier sa miséricorde et d'humilier l'enfer.

CHAPITRE QUATRIÈME

Toute l'année se passa donc en scènes affreuses, renouvelées presque toutes les nuits. Plusieurs jeunes personnes y prenaient part avec Cantianille. Néanmoins, rien n'éveilla jamais l'attention des supérieures, grâce aux précautions que prirent les démons pour tout envelopper des plus affreuses ténèbres.

Le premier d'entre eux, que Cantianille avait vu, se nommait Ossian. Jusqu'au mois de mai, elle ne connut que lui; mais à cette époque, après un repas où rien ne fut épargné pour exalter les têtes, arrivèrent un jour, avec Ossian, les douze démons de la légion dont il est le chef, et Lucifer lui-même. Elle commença donc à entrer en relations avec eux tous, et quelque temps après, avec tout l'enfer. Dès cette première apparition, elle remarqua, dans cette légion, trois démons bien différents des autres. Ils paraissaient tranquilles, ne disaient rien, ne faisaient que le mal auquel les autres les poussaient, et encore, ne le faisaient-ils jamais complètement. On les appelait des niais, des imbéciles; et quand on disait à leur chef qu'ils ne lui feraient pas beaucoup d'honneur, il répondait : « Ne vous en occupez pas; ils sont toujours ainsi. »

Parmi eux, Cantianille reconnut celui qu'Ossian avait poussé jadis, pour qu'il la précipitât dans la cave. Ce démon se nommait Belzébuth, et ces deux compagnons, Abner et Jaire.

Ces nouvelles relations eurent bientôt pour résultat un pacte que j'ai sous les yeux, et dont voici quelques passages :

« Aujourd'hui, jour de la Fête-Dieu, jeudi 6 juin 1840, moi, Cantianille, après avoir eu plusieurs entretiens avec Ossian, Lucifer et toute la légion, après avoir mûrement réfléchi aux conséquences de l'acte que je fais.

Je jure et je promets de renoncer au ciel et à Dieu. Je prends les démons pour maîtres et seigneurs. Je veux les adorer et leur rendre le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Je veux le haïr pendant l'éternité, ce Dieu que je déteste. »

« Ceci est mon premier pacte; je le fais librement et volontairement, après de mûres réflexions. Je veux être à toute la légion, pour la vie et l'éternité.

« Je jure de faire un nouveau pacte tous les mois. Je veux qu'il n'y ait jamais existé, et qu'il n'existe jamais, une femme qui soit aussi coupable que moi. »

« Minuit, chapelle du couvent.

6 juin 1840, jeudi, jour de la Fête-Dieu.

« CANTIANILLE. »

Pauvre Cantianille, quelle ne fut pas sa désolation quand, revenue à elle-même, elle envisagea de sang-froid ce qu'elle avait fait! Son désespoir était affreux! Mais la sainte Vierge vint la consoler.

« Ne te désespère pas, lui disait-elle, comme au jour de sa première communion. Plus tard, ce pacte te sera rendu.

Hélas! cette promesse ne devait se réaliser que bien des années après! Elle avait seize ans quand elle fit ce premier pacte, et quarante-deux quand je l'arrachai au démon. Elle était donc liée enfin, comme l'enfer le désirait depuis si longtemps, et, trop fidèle à la promesse qu'elle avait faite dans son premier engagement, elle le renouvela chaque mois, le 6 juillet, le 6 août, le 8 septembre, etc.

Mais pour le démon, ce n'était pas encore assez. Il

voulait qu'elle entrât dans cette société dont faisait partie le malheureux prêtre qui l'avait livrée. Or, une fois sous son empire, elle acquérait les tristes privilèges de cet affreux état. Elle pouvait se rendre invisible, se transporter dans un instant à de grandes distances; elle partageait, en un mot, la nature des êtres supérieurs. Comme elle avait entendu parler de cette merveilleuse puissance, elle demanda, un jour, à en faire l'expérience, et, un instant après, elle était transportée à M... avec ce prêtre, puis revenait avec lui de la même manière. Une autre fois, elle se trouva au milieu de l'association, entourée de démons, d'hommes et de femmes de toutes conditions. Mais, cette fois, elle ne s'engagea pas encore. Ce ne fut qu'au moment des vacances qu'ayant obtenu la permission de rester huit jours chez ce prêtre, elle les passa avec lui dans la même réunion. Les semaines suivantes, elle y retourna encore toutes les nuits, et, au bout de quelque temps, elle fut initiée à ces tristes mystères.

Oui, bien tristes mystères!... Car les malheureux qui composaient cette société étaient possédés pour la plupart, et n'avaient pas d'autre désir, comme les démons, que d'offenser Dieu de toutes manières (1).

Pour mieux cacher leur vie infernale, ils s'étudiaient partout à observer extérieurement toutes les convenances.

Dans les églises, par exemple, ils avaient plutôt l'air pieux qu'inifférents, et comme une fois sortis des réunions, ils ne paraissaient pas se connaître, et que leurs signes de convention étaient des plus simples et des plus naturels, leur société était bien la société secrète par excellence. Du reste, afin de les préserver de tout danger, les démons les rendaient invisibles, et leur donnaient, pour cacher leurs souffrances physiques et morales, une puissance de dissimulation telle, que jamais ils n'auraient pu l'avoir naturellement.

Enveloppés ainsi des plus épaisses ténèbres, ils se livraient sans crainte à leurs œuvres infernales. Aussi que de mauvais livres, que de romans impies sortirent de ces réunions!... Dans les pactes que j'ai arrachés aux démons, se retrouvent bien des blasphèmes, aujourd'hui célèbres, qui n'ont été articulés au grand jour qu'après avoir été longtemps proferés dans ces assemblées souterraines. Et ces blasphèmes n'étaient encore que les moindres crimes inventés contre Dieu, par les démons et leurs victimes. D'indescriptibles profanations, d'épouvantables sacrilèges, étaient journellement commis par ces malheureux, non seulement dans les réunions, mais encore chez eux, dans les

(1) Cette société a été fondée le soir du jour où mourut Louis XVI. Robespierre en fut le premier président; Marat, Danton, Carrier, en faisaient partie. Cette société s'est conservée depuis, et, bien que de nos jours elle doive être dissoute à peu près entièrement, il en restera néanmoins quelques membres qui la perpétueront, de père en fils, jusqu'à la fin des temps; c'est l'un d'eux qui sera père de l'antéchrist.

Cette société ne s'est jamais occupée de politique; Dieu, du reste, ne l'aurait pas permis. De pareils conspirateurs auraient tout bouleversé impunément, étant doués, comme je l'ai dit, de la faculté de se rendre invisibles et de se transporter aussi rapidement que les esprits, d'un lieu à un autre; ils n'auraient pu être surpris par l'autorité civile. Dieu se chargeait donc de les enchaîner lui-même. (N. de l'A.).

églises, dans les rues, partout. Quelques-uns avaient poussé l'impiété jusqu'à se tatouer, sous les pieds, l'image de la croix afin de marcher dessus constamment. D'autres communiaient plusieurs fois chaque jour et conservaient les saintes hosties pour les faire servir ensuite aux sacrilèges les plus odieux. Ils allaient même jusqu'à envoyer ces hosties conservées de la sorte aux associés absents. Combien de fois la pauvre Cantianille en a-t-elle reçu, tantôt d'un endroit, tantôt d'un autre ! Elle me les remettait le plus promptement possible, mais sans pouvoir empêcher qu'on lui en renvoyât de nouveau, car ses défenses étaient inutiles, et ses plaintes l'auraient été également. Qui l'aurait crue ? Du reste, elle ne voulait dénoncer personne (1).

Les membres de cette société ne se réunissaient pas toujours au même endroit. Tantôt ils se faisaient transporter dans une caverne, tantôt dans quelques ruines d'église ou de vieux château, ou encore sur le sommet d'une montagne, ou dans quelque vallée solitaire ; mais ils préféraient surtout les lieux sanctifiés par quelques souvenirs religieux. Au Colysée de Rome, par exemple, ils parodiaient le martyre des premiers chrétiens. A Béthléem, à Jérusalem, ils représentaient également, par dérision, la naissance et la passion du Sauveur. Drame affreux, dont les acteurs étaient épouvantés, lorsqu'ils se retrouvaient dans leur sang-froid. Ne voyant plus, après de tels crimes, le moyen d'échapper aux démons, ils se livraient au désespoir le plus infernal et, par ce désespoir, à d'autres crimes semblables, qui l'augmentaient et l'augmentaient toujours !... Quelle vie !... Quelles douleurs !..

Telle était la société dans laquelle entra Cantianille au mois de septembre 1840, et dont elle devint presque aussitôt présidente. Je la laisse faire elle-même le récit effrayant de son initiation.

« Voici comment je fus initiée aux mystères de cette société diabolique, et comment j'en devins présidente :

« Ossian étant venu, comme d'habitude, me prendre au couvent, je me trouvai aussitôt transportée au milieu de la réunion. Il me déposa sur un trône où les applaudissements les plus bruyants accueillirent mon apparition. On me fit faire le serment ordinaire : Je jure d'offenser le bon Dieu (2) par tous les moyens possibles et de ne reculer devant rien pour faire triompher l'enfer sur le ciel. J'aime Satan ! Je hais Dieu ! Je veux la chute du ciel et le règne de l'enfer !... Après quoi, chacun vint me féliciter et m'encourager à me montrer forte dans les épreuves qui me restaient à subir. Je le promis... Ces cris, ce tumulte, cet empressement de chacun, la musique et ces gerbes de feu qui

éclairaient la salle, tout m'électrisait, m'enivrait !... Je m'écriai donc d'une voix si forte qu'elle domina tout : « Je suis prête : je ne crains pas vos épreuves ; vous allez voir si je suis digne d'être des vôtres. » Aussitôt, tout bruit cessa, toute lumière disparut. « Marche » me dit une voix. J'avançai sans doute dans un étroit corridor, car je sentis, de chaque côté, comme deux murailles, et ces murailles semblaient se rapprocher de plus en plus. Je crus un instant que j'allais être étouffée et la terreur s'empara de moi. Je voulus retourner, mais au même instant je me sentis entre les bras d'Ossian. Il exerça sur tout mon corps une pression si vive que je jetai un cri perçant : « Tais-toi, me dit-il, ou tu es morte. » Le danger me rendit mon courage.

(A suivre)

L'ABBÉ THOREY.

A TRAVERS LES REVUES

LA JURISPRUDENCE SUR LA SORCELLERIE

Une très curieuse revue, *Mélusine*, publie une étude fort documentée sur les diverses législations touchant les faits de sorcellerie. Voici un extrait de cette étude :

En Angleterre, les sortilèges qui avaient pour but de trouver des objets perdus, de détruire les biens ou de provoquer à l'amour constituaient le crime de félonie. On tenait les accusés de sorcellerie éveillés en les piquant avec des instruments pointus ; on employait même des fers rouges. Dans le Yorkshire oriental, Nanny Thrusk, du village de Bonwick, avait la réputation d'avoir le mauvais œil ; elle a fait plus d'une fois pénitence dans l'église de Skipsea, vêtue d'un drap blanc et tenant un cierge à la main.

En Allemagne, le sortilège est puni de mort. Dans la constitution mecklembourgeoise, les devins et les sorciers sont condamnés au feu, mais si les maléfices n'ont causé aucun dommage, la punition est laissée à l'arbitraire du juge.

Dans la constitution saxonne, le pacte avec le diable, quand même les sorciers n'auraient fait aucun mal, est passible du feu ; le dommage causé par le sortilège est puni par le glaive.

La constitution hessoise édicta la mort, les consultants punis de corps et de biens suivant la cause. On peut brûler le corps du sorcier qui se sera suicidé en prison.

En Alsace, la peine généralement infligée consistait à être brûlé vif après que le corps ait été marqué par des tenailles rouges.

En Flandre, à Hondschoote, les sorciers étaient fouettés jusqu'au sang dans les caves de l'Hôtel de Ville ou pendus à la nuit tombante.

En Scandinavie, les sorcières prises sur le fait étaient noyées ou lapidées ; dans le cas contraire, on ordonnait des ordalies ou des co jurants ; prises le jour suivant, elles ne payaient qu'une amende de 40 marcks.

En Finlande, les magiciens et les sorciers étaient condamnés à mort.

En Islande, ils étaient enfermés dans un sac, lapidés, puis brûlés, et les cendres jetées au vent ou à la mer, ou mis hors la loi en déclarant qu'on pouvait les considérer comme morts. Mais ces châtiments cessèrent lorsque les chrétiens commencèrent à se servir de pierres et de plantes dans leurs actes religieux.

(1) Elle en remit aussi un grand nombre à M. l'abbé B... qui lui fit écrire, en sa présence, au malheureux de qui elle les avait reçues pour lui défendre de lui en envoyer davantage. Les démons la tourmentèrent cruellement pendant qu'elle écrivait cette lettre ; mais lorsqu'elle fut sur le point de la mettre à la poste, ses douleurs devinrent si violentes, qu'elle n'en eut pas le courage et la jeta au feu.

(2) En prononçant cette formule les autres associés disaient simplement Dieu et non pas le bon Dieu. Mais, comme Dieu devait être à l'égard de Cantianille d'une bonté plus grande qu'à l'égard des autres, par une infernale dérision ce mot fut ajouté pour elle à la formule ordinaire.

En Pologne, on brûlait les sorcières qui ne coulaient pas à fond. Pour les Lapons de Norvège, le soleil a horreur des sorcières et les tue.

Au Monténégro et en Herzégovine, elles sont lapidées.

A Saragosse, on ne tuait pas les sorciers.

En Italie, Louis de Paramà, écrivain du Saint-Office, prétend que la confiscation est un droit acquis à l'Eglise depuis le péché du premier homme, *sur qui Dieu confisqua le paradis terrestre*. Les conciles et les synodes font du crime de sorcellerie un cas réservé qui ne peut être absous que par l'évêque ou son pénitencier; commis par un laïque, il est puni de l'excommunication; le prêtre qui s'en est rendu coupable est suspendu *à sacris*.

Ainsi, on peut constater dans l'Eglise deux courants d'opinion. Saint Martin de Tours, saint Augustin, saint Ambroise et beaucoup d'autres ne réclament du pouvoir temporel que l'exil ou l'emprisonnement temporaire; Léon le Grand, pape, saint Jérôme, etc., ne répugnent pas à laisser le bras séculier en débarrasser par la mort la société chrétienne. Ce dernier procédé constitue la mesure disciplinaire adoptée par l'Eglise à partir du jour où l'autorité des papes eut définitivement primé l'autorité épiscopale.

Dans l'Inde, on frappe les sorcières, *jusqu'à ce que mort s'ensuive, avec des baguettes de ricin*, souveraines pour détruire le sortilège.

Chez les Coles, les sorciers étaient tués avec toute leur famille; aujourd'hui, ils sont fouettés jusqu'à ce qu'ils promettent de lever les sorts. Chez les tribus des Coles, Bodas, Mechs et Dhimals, la sorcière est expulsée du district; les Morindas, Ilos, Bhoumidji, mettaient autrefois les sorciers à mort; aujourd'hui ils sont maltraités de telle façon, qu'ils en meurent quelquefois; dans d'autres cas, ils sont chassés du village. Chez les Marias, lorsqu'un sorcier a tué à l'aide du mauvais œil, sa maison est rasée et il est chassé du district.

En Birmanie, ceux qui font des livres de sortilège sont décapités. A Java, l'ancien code condamnait le sorcier à mort dans certaines circonstances, et parfois la famille entière périssait avec lui.

En Chine, on les condamne à mort « par une exécution lente et douloureuse »; leurs femmes, leurs filles, et tous les locataires de leur maison sont bannis à perpétuité, de même que tous les complices; le dénonciateur reçoit 20 onces d'argent.

Chez les Juifs: « Si un homme ou une femme a un esprit de python, qu'il soit mis à mort par la lapidation et son sang retombera sur lui. » Tu ne laisseras pas vivre les sorciers. » « Que personne n'use de maléfices. » Les Parses écrasaient la tête des sorciers entre deux pierres.

En Egypte, la loi punissait de mort la pratique et même l'étude de la magie; la prohibition était surtout rigoureuse à l'égard des esclaves. Sous Rhamsès III, un Egyptien nommé Haï fut exécuté pour crime de magie. Si un musulman pratique des œuvres de sorcellerie ou de magie, il est mis à mort et ses livres sont confisqués. Dans le reste de l'Afrique, la mort la plus cruelle que l'on puisse imaginer vient terminer les jours du sorcier. Il en est de même en Amérique et en Polynésie.

LA BILOCATION CHEZ LES ANIMAUX

Dans *Le Mouvement psychique*, jeune revue à qui nous souhaitons la bienvenue, ces réflexions de M. Albert Jounet :

Pour étudier sérieusement le corps psychique, le procédé le meilleur c'est d'examiner et photographier ce corps, lorsque, par la bilocation, il se dégage du corps matériel.

Mais la bilocation n'est pas fréquente chez les médiums humains. De plus, ils peuvent y introduire, comme dans les autres phénomènes médianimiques, la fraude.

On devrait, par conséquent, chercher à obtenir la bilocation, le dégagement du corps psychique chez les animaux (chevreaux, cobayes, etc...)

Obtenue chez les animaux, elle permettrait d'étudier tranquillement, et sans avoir à se prémunir contre les trucs, d'abord les lois de la bilocation, puis la nature et les propriétés du corps psychique.

Le savant, éclairé par cette tranquille étude faite sur les animaux, arriverait peut-être à produire chez lui-même la bilocation et à examiner son propre corps psychique dégagé du corps matériel. Il y aurait imprudence à produire chez soi-même la bilocation, avant de l'avoir souvent produite et observée chez l'animal. Car, d'après les auteurs qui la jugent réalisable, elle présente un péril grave. Ils affirment, en effet, qu'elle diffère de la mort par ceci seulement que, dans la bilocation, subsiste un cordon fluide reliant au corps matériel le corps psychique dégagé, et que, dans la mort, ce cordon est rompu. (On pourrait étudier, sur des animaux mourants, s'il en est vraiment comme l'affirment ces auteurs, si la mort consiste dans une bilocation que suit une rupture du cordon fluide, si, enfin, il n'y a jamais possibilité de rétablir le cordon rompu.)

Les Livres

Manuel de Graphologie usuelle enseignée par l'exemple en 10 leçons et par 649 types d'écriture, par R. de Salberg, membre du Conseil d'administration de la Société de Graphologie. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 75; cartonné toile, 4 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris).

Pénétrer l'âme des autres, nous pénétrer nous-mêmes et apprendre à nous connaître à l'aide de signes presque infaillicables et faciles à discerner! Si le moyen nous en était donné, qui doute qu'il n'est point de science dont l'acquisition pût être plus utile et plus souhaitable? Or, ce moyen nous le possédons; cette science, elle existe, constituée non par des procédés occultes ou magiques, mais fondée, comme toute science expérimentale, sur une observation exacte et minutieuse des faits: c'est la *Graphologie*.

Et le premier service que M. de Salberg nous aura rendu par la publication de son *Manuel* c'est de ne plus nous permettre de douter de cette vérité désormais évidente. Ce qui fait; en effet, l'originalité et l'intérêt puissant de ce curieux ouvrage, ce n'est pas seulement la théorie qui y est si clairement exposée: ce sont les exemples si nombreux et si variés qui mettent le lecteur à même d'en vérifier à chaque page la justesse, et qui sont en même temps comme autant d'occasions que lui offre l'éminent graphologue d'exercer à son tour l'acuité de son discernement.

On n'imaginerait guère d'apprentissage plus attrayant, plus passionnant; nous avons dit qu'il n'en saurait être de plus profitable, et si nous ajoutons qu'il n'en est pas de plus aisé, nous nous expliquerons facilement le succès d'un livre accessible à tous et qui sera bientôt dans toutes les mains.

Le Gérant: GASTON MERY.

Impr. JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10.